

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2612 - JEUDI 19 MAI 2016

AFRIQUE FRANCOPHONE

Seize pays affinent leurs systèmes d'aide aux plus démunis

Des experts venus de seize pays francophones d'Afrique se réunissent, du 17 au 21 mai, à Brazzaville où ils essaient de capitaliser leurs expériences dans la pratique des transferts sociaux monétaires, en vue de consolider les systèmes d'aide aux personnes vulnérables.

Les programmes de transferts monétaires à l'exemple du Projet Lisungi au Congo, permettent aux gouvernements et aux partenaires multilatéraux d'apporter une aide financière ou non-financière directe en vue de réduire la vulnérabilité des personnes démunies.

Ils sont appuyés par plusieurs bailleurs de fonds internationaux comme la Banque mondiale, l'Unicef, le PAM et l'AFD.

Page 3



Séance d'ouverture de la CoP à Brazzaville

DIPLOMATIE

L'UE opposée au rappel de son ambassadeur

L'Union européenne a répondu par la négative à la demande formulée, le 9 mai, par le Congo qui souhaitait mettre un terme à la mission de son chef de délégation à Brazzaville, Saskia De Lang. Dans une lettre adressée le 17 mai par son Service de l'action extérieure à la partie congolaise, l'UE estime que sa représentante respecte ses

obligations à l'égard de la Convention de Vienne. « Elle jouit de notre pleine confiance et de notre soutien. Toute décision de votre part à son égard aura un impact sur la relation confiante entre l'UE et la République du Congo », ont averti les partenaires européens du Congo.

Page 6

ELIMINATOIRES CAN U-20

Diabes rouges et Étalons s'affronteront ce samedi au Burkina Faso

La sélection congolaise des moins de 20 ans a quitté Brazzaville hier pour le Burkina Faso où elle affrontera samedi les Éta-

lons juniors, en match aller du 2ème tour des éliminatoires de la 20ème Coupe d'Afrique des nations de football de cette ca-

tégorie, Zambie 2017. Essentiellement composée des joueurs évoluant au pays, l'équipe congolaise est néanmoins renforcée par deux anciens sociétaires du Centre d'études et de sport la Djiri évoluant à Caen en France.

Page 16



EDITORIAL

Crise

Page 2

COOPÉRATION

Le Congo et l'Omaoc en quête de nouveaux partenaires contre la piraterie maritime



Gilbert Mokoki et Alain Luvambano

En sa qualité de pays membre de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Omaoc), le Congo entend jouer sa partition dans la lutte contre la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée.

Dans cette perspective, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki a évoqué, avec le secrétaire général de l'Omaoc, Alain Luvambano, la possibilité de conclure

de nouveaux partenariats pour combattre ce fléau qui constitue une menace du commerce international. « Nous avons besoin de patrouilleurs, d'hélicoptères et bien d'autres moyens pour combattre le fléau de la piraterie maritime. C'est pourquoi, il faut présenter les besoins aux bailleurs de fonds et leur proposer de travailler avec nous », a précisé Alain Luvambano.

Page 5

ÉDITORIAL

Crise

Le moins que l'on puisse dire, au vu des derniers échanges entre les autorités du Congo et de l'Union européenne, est que la crise diplomatique qui couvait depuis plusieurs semaines entre Brazzaville et Bruxelles n'est pas près de se clore. Elle illustre, en effet, le fossé qui ne cesse de se creuser entre un pays en pleine émergence, qui doit asseoir sa stabilité intérieure sur des bases aussi solides que durables, et une communauté hétéroclite de nations dont les intérêts divergent, que gouverne une technocratie sans lien avec la réalité, dont l'unité se trouve fortement menacée par la renaissance des intérêts nationaux.

S'il est trop tôt pour dire sur quoi débouchera la crise à laquelle nous assistons présentement il est temps, en revanche, de rappeler les deux évidences suivantes dont les autorités de Bruxelles feraient bien de se pénétrer avant qu'il ne soit trop tard.

1-L'Union européenne est tout, pour les pays du monde émergent, sauf un modèle. Les difficultés économiques qu'elle doit résoudre, les tensions internes qui la divisent, les mesures plus que discutables prises par ses dirigeants à l'encontre des migrants, la faiblesse de l'aide qu'elle apporte aux nations jeunes rendent son discours peu crédible. Et si l'on ajoute à ce qui précède le fait qu'elle a construit sa richesse présente sur l'exploitation éhontée de l'Afrique, de l'Amérique latine, de l'Asie du sud, l'image qu'elle projette d'elle-même aujourd'hui est tout sauf honorable, démocratique.

2-. Dans un pareil contexte les autorités de Bruxelles feraient bien de se demander comment elles peuvent aider l'Afrique à progresser sur la voie choisie par ses gouvernants au lieu de se poser en apôtre d'une bonne gouvernance aux forts relents coloniaux. Et, simultanément, elles devraient désigner pour les représenter sur le continent des hommes ou des femmes compétents, respectueux des sociétés au sein desquelles ils, ou elles vivront quelque temps, conscients des problèmes de toute nature auxquels les dirigeants de ces pays se trouvent confrontés.

Alors que les lignes bougent rapidement sur la scène internationale et que l'Afrique s'impose de jour en jour comme le continent de l'avenir, l'Union européenne n'a pas d'autre solution que d'intégrer ces données dans son raisonnement, dans sa politique, dans sa diplomatie. Si elle ne le fait pas elle ne sera bientôt plus qu'une ombre, un fantôme dans la sphère mondiale.

Les Dépêches de Brazzaville

JUSTICE

Les trafiquants des casiers judiciaires et certificats de nationalité menacés d'emprisonnement

Le ministre de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, a promis sanctionner tous les agents qui oseront monnayer les casiers judiciaires et les certificats de nationalité dans les différents parquets. A l'issue d'une visite surprise au Parquet de Brazzaville et à la maison d'arrêt le 17 mai, le ministre Pierre Mabiala est allé jusqu'à brondir la menace d'emprisonnement ferme, conformément à la loi.

La descente du ministre Mabiala a été entre autres motivée par le constat selon lequel la gratuité des casiers judiciaires, certificats de nationalité et autres pièces délivrées dans les parquets n'est pas effective, alors que celle-ci fait partie des mesures prises par le président de la République.

Informé de la situation, le nouveau ministre de la Justice, profitant de sa première visite des structures sous tutelle, a tenu à mieux s'informer sur la question.

Ainsi, après avoir visité l'ensemble des services du Palais de justice, à savoir le Tribunal de grande instance, la Cour d'appel, les salles d'audience ainsi que plusieurs autres services, Pierre Mabiala s'est rendu au greffe civil où s'établissent ces différentes pièces d'état civil.

Un greffier qui a requis l'anonymat a confirmé qu'au parquet de Brazzaville, malgré la grâce présidentielle, les deux principales pièces se délivrent toujours moyennant l'argent, à savoir, 750 Fcfa pour chacune d'elle. Pour bien opérer, ajoute le greffier, certains agents du parquet ont constitué des réseaux mafieux en complicité avec des commissionnaires



Le ministre Pierre Mabiala à la Maison d'arrêt de Brazzaville

extérieurs. Encore appelés raquetteurs, ces commissionnaires sont en effet, des jeunes gens qui, pour la plupart, sont sans emploi et n'émargeant pas au parquet, mais se pointent dans la cour du Palais, au hall et le long des couloirs, pour accueillir les demandeurs. Au terme de la journée, ils se partagent les recettes selon un pourcentage établi.

« En visitant ce service, un greffier nous a révélés que les casiers judiciaires et certificats de nationalité ne s'établissaient plus dans leur service. C'est très grave, parce que c'est le service habileté. J'ai donc instruit le procureur de la République, devant le procureur général, d'arrêter tous les raquetteurs qui sillonnent le Palais de justice. Je réprecise que le casier judiciaire et le certificat de nationalité sont gratuits. Celui qui osera les monnayer, sera arrêté et directement transféré à la Maison d'arrêt », a promis le ministre Pierre Mabiala.

Le ministre de la justice a par ailleurs noté avec regret, une absence généralisée des magistrats et autres responsables dans leurs bureaux.

Pour se rendre compte du fonctionnement de cette structure, le ministre de la justice a assisté à deux audiences.

A la Maison d'arrêt, il a également visité tous les services, jusqu'à la cuisine où des directives ont été données, allant dans le sens de nourrir correctement tous les détenus. Il était cependant ému de voir une dizaine d'élèves détenus, en train de passer les épreuves du BEPC blanc.

Prévu pour accueillir 150 détenus, la Maison d'arrêt de Brazzaville compte à ce jour 602 prisonniers, dont 21 femmes et 27 mineurs, rappelle t-on. Cet effectif est jugé pléthorique et donne du fil à retordre aux gestionnaires de cette structure pénitentiaire.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou,
Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane
Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice
Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté
de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck
Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid
Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Des experts de seize pays francophones débattent des transferts sociaux monétaires à Brazzaville

Des experts venus de seize pays francophones d'Afrique se réunissent, du 17 au 21 mai, à Brazzaville où ils essaient de capitaliser leurs expériences dans la pratique des transferts sociaux monétaires, en vue de consolider les systèmes d'aide aux personnes vulnérables.

Lancée par les Etats francophones en 2011, la Communauté de pratique (CoP) sur les transferts sociaux monétaires a, entre autres objectifs, faciliter les échanges d'expériences entre les responsables des pays concevant et mettant en œuvre des projets d'aides aux démunis; promouvoir les discussions sur les politiques clés et les défis opérationnels ainsi que les moyens d'y remédier.

La rencontre du Congo qui durera cinq jours est organisée en partenariat avec la Banque mondiale (BM) et l'Unicef. Menant une action de protection sociale dans les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, l'Unicef définit la protection sociale comme un ensemble de politiques et de programmes publics et privés visant à prévenir, réduire et éliminer les vulnérabilités économiques et sociales face à la pauvreté et aux privations. C'est ainsi que le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kumuragiye, a émis le vœu de voir les échanges au sein de la COP aller au-delà des discussions focalisées uniquement sur les transferts monétaires.

« La protection sociale est bien



Photo de famille des participants à la troisième réunion de la CoP (Adiac)

plus que les transferts monétaires et toutes les composantes de la protection sociale sont complémentaires. Il faudrait à terme considérer l'ensemble de la problématique de la protection sociale notamment le renforcement des systèmes de protection sociale », a-t-il souhaité.

Au Congo, le programme de transferts monétaires est mené à travers le Projet Lisungi, mis en œuvre depuis 2014 avec l'appui technique et financier de la BM, et les filets de sécurité alimentaire cofinancés par le gouvernement congolais et le Programme alimentaire mondial. S'exprimant à cette occasion, le représentant de la BM au Congo, Djibrilla A. Issa, a rappelé que cette rencontre s'inscrit dans la continui-

té d'une dynamique amorcée il y a cinq ans au sein de la Communauté francophone de la pratique sur les transferts sociaux monétaires.

Lisungi, projet pilote de transferts monétaires au Congo

Selon lui, le Congo a connu au cours de ces dernières années une croissance économique forte et soutenue qui a permis de faire des progrès indéniables en matière de réduction de la pauvreté. D'après les estimations de la BM, le taux de pauvreté est passé de 51% en 2005 à 41% en 2011, et à environ 36% en 2015. « Au cours de cette période, le gouvernement a consacré des efforts considérables à l'amélioration de la santé et de l'éducation afin d'offrir notamment

des opportunités aux citoyens, en particulier aux jeunes pour créer des emplois en réponse à leurs besoins. Toutefois, cette forte croissance n'a pas été suffisamment inclusive. Elle s'est surtout traduite par un accroissement des inégalités et de la vulnérabilité », a-t-il déploré.

Présidant la cérémonie d'ouverture, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, est revenue sur les dispositions légales prises jusqu'alors par le gouvernement congolais dans le cadre de la protection sociale. Elle a également rappelé les deux principaux objectifs visés par Lisungi-système de filets sociaux, considéré dans le

pays comme projet pilote de transferts monétaires. Il s'agit notamment de promouvoir le bien-être des familles à travers les transferts monétaires ainsi que de mettre en place des bases d'un système de filets sociaux pour la coordination, l'harmonisation des programmes et des actions ciblées aux familles pauvres et vulnérables.

Inès Bertille Nefer Ingani a aussi souligné la nécessité pour le gouvernement d'intégrer la protection sociale dans une approche systémique garantissant un socle minimum de protection sociale à chaque Congolais. « La Communauté de pratique des transferts monétaires qui constitue à ce jour un véritable socle du savoir sous l'impulsion de la Banque mondiale, nous a mis le pied à l'étrier dans ce domaine. Il n'est plus à démontrer ici que les transferts sociaux monétaires contribuent directement à la sécurisation alimentaire, à la réduction de la pauvreté monétaire et de la malnutrition des enfants », a-t-elle reconnu à la place de sa collègue en charge des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, empêchée.

La réunion de Brazzaville, troisième du genre, regroupe, entre autres, les délégués venus du Sénégal, de la Mauritanie, du Bénin, du Tchad, de Madagascar, de l'Ile de Comores, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et de la RDC.

Parfait Wilfried Douniama

FILIÈRE BOIS

Une délégation de la CIB-Olam rencontre le Premier ministre

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a échangé le 18 mai avec les responsables de la Société CIB-Olam. Au sortir de l'audience, le chef de projets et développement, Jean-Dominique Bescond, a indiqué à la presse qu'ils sont venus présenter au Premier ministre le groupe Olam, et lui parler en même temps des différentes activités de la CIB (Congolaise industrielle de bois), une filiale qui aménage, gère, exploite et transforme le bois au niveau des départements de la Sangha et la Likouala.

« Nous avons présenté au Premier ministre le groupe Olam qui est présent dans 65 pays, et qui travaille sur plus de 44 produits différents, comme : le cacao, le riz, le coton, l'acajou, la tomate, l'oignon, etc. Actuellement, nous collaborons avec le ministère des Travaux publics sur la création et l'ouverture des routes », a rappelé le directeur général, Christian Schwartz. En dehors du bois, a-t-il précisé, le groupe Olam travaille

en partenariat avec le gouvernement congolais, à travers le ministère de l'Agriculture pour la relance de la filière cacao.

Rappelons que la Congolaise industrielle des bois (CIB) est une société industrielle et commerciale, de droit congolais, spécialisée dans la gestion forestière, l'exploitation, la transformation et la commercialisation des bois tropicaux. Installée depuis 1969 dans la partie Nord du Congo, à Pokola (département de la Sangha), la CIB est une entreprise pionnière en matière de gestion durable des forêts tropicales. Elle est une filiale du groupe Olam, l'un des leaders mondial d'une chaîne intégrée d'approvisionnement de produits agricoles et d'ingrédients alimentaires comme le cacao, le café, la noix d'acajou, le sésame, le riz, le coton, l'huile de palme etc.

Les efforts entrepris depuis 1999 leur ont permis de gérer à ce jour près de 1,3 million



Le Premier ministre Clément Mouamba et la délégation de CIB-Olam

d'hectares de forêts naturelles en République du Congo, la plus large forêt tropicale, à vocation d'exploitation forestière. Signalons que l'entretien entre le Premier ministre congolais

et les responsables de la CIB-Olam a eu lieu en présence de Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, du département durable, de l'environnement et de la qualité de

la vie, et de l'ancien ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, actuellement, directeur de cabinet du premier ministre.

Yvette Reine Nzaba

TIC

Démarrage de l'opération de connexion des ménages congolais à la fibre optique

Le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a lancé, le 17 mai à Brazzaville, la connexion de la fibre optique à plusieurs ménages congolais à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et des sociétés de l'information, commémorée sur le thème : « L'entrepreneuriat dans le domaine des TIC au service du progrès social ».



Un exemple de connexion d'une ménage langaï, Djiri et autres.

« C'est une révolution. Sans infrastructure de base, il est impossible de moderniser un pays. C'est d'ailleurs la vision du chef de l'Etat qui voudrait mettre en place en premier, les infrastructures de base. Aujourd'hui nous avons visité les ménages connectés, les opérateurs privés et une clinique. C'est une opportunité pour les Congolais de surfer, mais aussi pour les jeunes une occasion de pouvoir créer des start-up », a indiqué le ministre Léon Juste Ibombo.

Par ce geste, le gouvernement a engagé la société Congo Télécom à la connexion des ménages à la fibre optique, haut débit. Ces ménages sont désormais connectés, avec un débit de 512 kilo bits moyennant la somme de 35.000 francs CFA. L'installation est gratuite pour les 100 premiers abonnés. Les entreprises publiques ou privées paieront 65.000 francs pour bénéficier d'un méga de débit.

Plusieurs dizaines de foyers sont connectés à la faveur du lancement officiel de l'opération de connexion dans le quartier Plateau de 15 ans. Outre les ménages, les commerces, centres médicaux, cyber-cafés, échoppes et autres milieux d'affaires peuvent également s'y abonner.

Les habitants du quartier Plateau de 15 ans sont les premiers à être desservis et s'en suivront ceux de Bacongo, Ouenzé, Moundali, Ta-

tion qui n'est pas encore lancée sur le marché commercial (ou seulement à titre expérimental). Elle est en phase plus ou moins longue de développement d'un produit, de test d'une idée, de validation d'une technologie ou d'un modèle économique. Le risque d'échec est supérieur à celui des entreprises traditionnelles du fait des petites tailles et du manque de visibilité de ces structures.

Pour l'administrateur général de la société Congo Télécom, M. Akouala, « la connexion à la fibre optique va éclore des jeunes génies créateurs d'emplois. Et, le projet sera soutenu par les efforts internes de l'entreprise et par la troisième phase du projet couverture nationale pour une déserte à plus grande échelle ».

Afin que les TIC se lancent véritablement dans les affaires au bénéfice des entreprises publiques ou privées, a précisé l'administrateur général de la société Congo Télécom, l'opérateur attend du ministère du Commerce l'agrément pour l'économie numérique. Très ultérieurement, cette connexion à la fibre optique sera également déployée dans les ménages des douze départements du Congo. « Les Congolais pourront suivre la télévision à haute définition », a ajouté le ministre Léon Juste Ibombo.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DU COMMERCE

Des approches pour rompre avec les mentalités déviantes

Le ministre du Commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas, envisage d'assainir le milieu dans ce sous-secteur en appelant les agents à la probité morale et à bannir l'inconscience. Il l'a fait savoir le mardi 17 mai dans le cadre du bilan de ses 160 jours à la tête du ministère du Commerce et des approvisionnements, devenu aujourd'hui ministère du Commerce extérieur et de la consommation.

Devant le directeur général de la concurrence et la répression des fraudes commerciales, les directeurs centraux, les chefs de service ainsi que des collaborateurs, Euloge Landry Kolelas a juré d'être intransigeant sur les comportements pervers du passé que tout agent aura à manifester, à savoir : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité,

l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie. Euloge Landry Kolelas a assuré qu'avec l'appui de tous, beaucoup de changements auront lieu dans ce secteur. « C'est ainsi qu'à compter d'aujourd'hui, nous devons tous renouer avec l'esprit de travail, de rigueur, de discipline, de responsabilité, de probité, de respect de la chose publique et d'amour de la patrie », a-t-il martelé.

« À compter d'aujourd'hui, nous devons tous renouer avec l'esprit de travail, de rigueur, de discipline, de responsabilité, de probité, de respect de la chose publique et d'amour de la patrie »

Il a ajouté que les qualités qui sont en chacun des agents devront prendre le devant, ainsi, « contribuer à l'émergence du Congo en s'impliquant sur le terrain ».

Aussi a-t-il rappelé à son auditoire que pour sa part, il n'hésitera pas un seul instant de faire appliquer scrupuleusement ces instructions dictées par le président de la République dans son discours d'investiture.

Guillaume Ondzé



APPEL A CANDIDATURE

L'INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - IFC RECRUTE UN/UNE ASSISTANT(E) DE L'ESPACE «CAMPUSFRANCE CONGO» DE BRAZZAVILLE. LA PRISE DE FONCTION EST PREVUE VENDREDI 1^{er} JUILLET 2016.

L'ASSISTANT(E) DE L'ESPACE « CAMPUSFRANCE CONGO » DEVRA ETRE EN CAPACITE REMPLIR LES PRINCIPALES TACHES CI-DESSOUS, MAIS EGALEMENT ASSURER LA CONTINUITÉ DU SERVICE EN L'ABSENCE DU RESPONSABLE.

-Accueil des candidats : Les renseigner sur les études en France et la procédure « CampusFrance », les orienter sur les outils de recherche, les accompagner sur la plateforme « Etudes en France », réceptionner les dossiers de candidature, assurer la permanence téléphonique et répondre aux messages électroniques ;

-Assistance dans les missions du responsable : Organiser les entretiens « CampusFrance » (prise de rendez-vous, préparation des dossiers, etc.), assurer le suivi des dossiers en concertation avec le service de coopération et d'action culturelle - SCAC de l'ambassade de France au Congo et les services consulaires, participer aux diverses tâches administratives et effectuer les intérimaires nécessaires en cas d'absence du responsable ;

-Aide à la gestion de l'Espace : Rangement et archivage des dossiers, classement des brochures et de la documentation, veille à la bonne utilisation du matériel informatique par le public, suivi du nombre de dossiers et d'entrées de l'Espace ;

-Appui à la communication : Assurer les campagnes d'information (médiat, visites des établissements,

etc.), animer des réunions d'information notamment à Pointe-Noire, être en liaison avec les établissements d'enseignement supérieur, assurer l'animation de la page Facebook <https://www.facebook.com/CampusFranceCongo> et du site de l'IFC <http://www.institutfrancais-congo.com>.

COMPETENCES REQUISES : de formation supérieure, BAC+3 minimum (Licence), les candidat(e)s devront justifier d'une expérience professionnelle d'au-moins 2 ans. Les aptitudes recherchées et impératives pour ce poste sont les suivantes :

- Qualité rédactionnelle et parfaite maîtrise de la langue française ;
- Bonne connaissance des applications de bureautique (tableur, traitement de texte, Internet, etc.) ;
- Maîtrise des applications informatiques (adaptation de documents étudiants avec la plateforme « Etudes en France ») ;
- Grande disponibilité puisqu'il ou elle devra participer aux périodes d'inscriptions (à partir de novembre), aux périodes promotion et d'information de la procédure « CampusFrance », parfois en dehors des horaires de travail ;
- Esprit d'équipe, disponibilité, ponctualité, curiosité, capacité d'organisation, capacité d'adaptation, d'autonomie et sens relationnel.

TEMPS DE TRAVAIL ET HORAIRES : 40 heures de travail hebdomadaire, du lundi au vendredi de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 ; possibilité d'être

amené à travailler le samedi ou parfois en soirée ; quelques déplacements à Pointe-Noire à prévoir dans l'emploi du temps annuel ; 26 jours de congés par année travaillée.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT : Le dossier sera constitué impérativement d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et de la copie des diplômes, formations, stages et tout autre document complémentaire. Ces documents seront mis dans une enveloppe A4, cachetée, portant la mention - AECFC - à déposer au secrétariat général de l'IFC avant le lundi 30 mai 2016 à 17h30, délai de rigueur. Si envoi par courrier, cette enveloppe sera insérée dans une 2ème enveloppe pour l'expédition adressée par pli recommandé à : INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO - ROND POINT DE LA PLACE DE RÉPUBLIQUE - B.P. 2141 - BRAZZAVILLE - RÉPUBLIQUE DU CONGO avant le lundi 30 mai 2016 à 17h30, délai de rigueur. Les plis qui parviendraient au-delà de ce délai ou qui ne seraient pas suffisamment affranchis, seront rejetés. Par ailleurs, tous les dossiers incomplets seront systématiquement écartés.

Pour plus d'informations sur cet appel à candidature, contacter Mme Darlène BIKOU MBYS par téléphone au 05 323 00 91, ou par courriel à l'adresse comptabilite@institutfrancais-congo.com.

TRANSPORT MARITIME

Le Congo et l'OMAOC entrentvoient de nouvelles perspectives de coopération

En vue d'améliorer le commerce maritime et d'éradiquer la piraterie dans le Golfe de Guinée, Brazzaville et l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (OMAOC) misent sur l'intensification de la lutte anti-piraterie, la formation des cadres congolais, ainsi que la contribution du Congo au Fonds maritime régional.

Les questions liées au commerce et à la sécurité maritimes seront au menu de deux rencontres internationales, notamment une table-ronde des bailleurs de fonds prévue pour les 12 et 13 juillet à Bruxelles et une réunion des techniciens sur la sécurité maritime du 27 au 31 juin au Togo, a annoncé le secrétaire général de l'OMAOC, Alain Luvambano, en mission de travail à Brazzaville.

« Le ministre Gilbert Mokoki est le vice-président de l'OMAOC, il est de mon devoir de venir lui présenter ma civilité pour avoir bénéficié de la confiance du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso. Je suis venu également lui expliquer ce qui se passe en ce moment au sein de notre organisation et de l'inviter à prendre part à nos prochaines réunions », a confié le 17 mai dernier Alain Michel Luvambano au sortir d'un entre-

tien avec le ministre congolais des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki.

La table-ronde de Bruxelles, indique le patron de l'OMAOC, permettra à l'organisation de mobiliser des fonds nécessaires pour le financement du réseau sous-régional de la fonction de garde-côte de l'OMAOC, conformément aux recommandations du Conseil des ministres des Etats membres de 2011 à Kinshasa.

« Nous avons besoin de patrouilleurs, d'hélicoptères et bien d'autres moyens pour combattre le fléau de la piraterie maritime. C'est pourquoi, il faut présenter les besoins aux bailleurs de fonds, et leur proposer de travailler avec nous », a lancé le diplomate angolais Luvambano, insistant sur le fait que la piraterie constitue une réelle menace des foyers et du



Alain Michel Luvambano répondant à la presse (DR)

commerce international dans le Golfe de Guinée.

Pour promouvoir les services de transport maritime rentables,

le Congo et les 19 autres Etats membres doivent réformer la gestion de la maison commune de l'OMAOC. « Le siège

va très bien. Le gouvernement ivoirien nous a octroyé un siège neuf non loin de la présidence », rassure Alain Michel Luvambano.

Outre les organes et centres de formation existants, l'Union des conseils des chargeurs africains, l'Association des armements africains, l'Université maritime régionale d'Accra, l'Académie régionale des Sciences et techniques de la mer d'Abidjan, l'OMAOC entend créer l'Union des administrations maritimes d'Afrique de l'ouest et du centre et la Banque maritime régionale de développement, un centre d'information et de communication... « Nous avons recruté des jeunes pour assurer la relève, car ceux qui ont été recrutés depuis les années 70 tendent vers la retraite. Il est de notre devoir de faire de nouveaux recrutements », affirme le secrétaire général de l'OMAOC.

Fiacre Kombo

DONATION

Le MCDDI remet du matériel de bureau à la mairie de Makélékélé

Le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Euloge Landry Kolélas a remis le 18 mai à l'administrateur maire de Makélékélé, Maurice Morel Kiwoundzou, un lot de matériel de bureau afin de reconstituer peu à peu, le cadre normal de travail des agents de cette administration détruit lors de la dernière attaque des miliciens Ninjas survenue dans les quartiers sud de Brazzaville le 4 avril.

Ce lot composé de trois splits, trois ordinateurs, trois imprimantes, trois bureaux

et chaises, un élévateur, trois onduleurs, dix grébières, des rames de papiers, deux placards et un stabilisateur permettra à n'en point douter de répondre tant soit peu aux innombrables besoins qui s'imposent à l'heure actuelle à la mairie de Makélékélé.

« Nous avons apporté quelques présents pour soulager l'arrondissement, pour l'aider un peu. Tout ce qui touche l'arrondissement nous touche énormément.


Ce lieu est sacré, il nous invite au devoir de réparation, de solidarité et de prise de conscience. Ensemble nous allons essayer de réparer avec bien sûr le concours des habitants de Makélékélé pour aller de l'avant afin de recréer le climat du bon vivre ensemble », a déclaré Euloge Landry Kolélas.

L'administrateur maire de Makélékélé Maurice Morel Kiwoundzou a pour sa part retracé l'historique de cette mairie depuis sa création le 1er juillet 1959 à sa mise en fonctionnement le 1er juillet 1960, en passant par les grands événements que ce lieu a abrités, avant de remercier le président du MCDDI pour le geste posé. « Nous sommes comblés de joie pour cet acte significatif du ministre qui a vu ses enfants en larme et qui est venu remonter le moral des agents. C'est ainsi qu'au nom des ancêtres de Makélékélé, soyez bénis », a déclaré Maurice Morel Kiwoundzou avant d'appeler ses administrés à se remettre au travail. Rappelons que le 25 avril dernier, le député de cet arrondissement François Loussakou avait aussi fait don de ce même matériel à la mairie de cet arrondissement.



Une vue du lot de matériel

Jean Jacques Koubemba



RECRUTE POUR

**IMPORTANTE
MULTINATIONALE**

**RESPONSABLE
RESSOURCES**

Vous assurez, au sein de la filiale, la mise en œuvre de la politique RH, de manière à garantir un bon climat social et à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.


A ce titre, vous :

- ◆ Assurez la gestion administrative du personnel ;
- ◆ Prenez en charge l'ensemble des processus RH (recrutement, formation, etc.) ;
- ◆ Assistez la direction dans les relations avec les instances représentatives du personnel ;

De formation **Bac+4/5**, vous avez une **expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.**

Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, sens de l'organisation, réactivité, disponibilité, goût du terrain, souplesse relationnelle, capacité de communication et capacité à travailler sous pression sont requis.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V, 1 photo d'identité & prétentions salariales à notre Conseil au plus tard le vendredi 03 juin 2016 à 17 h 00 GMT :



Email : recrutement@cifip-ci.com
Tél : (+225) 22 40 42 80 /
Mobile : (+225) 07 76 26 17
Site Web : www.cifip-ci.com

DIPLOMATIE

L'UE opposée au rappel de son ambassadeur

Le service européen pour l'action extérieure vient d'annoncer une fin de non-recevoir à la demande du gouvernement congolais qui a sollicité le rappel de sa cheffe de mission en République du Congo, Saskia De Lang.

Dans une lettre adressée en date du 17 mai au ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, l'Union européenne a réitéré sa volonté de développer et de coopérer avec le Congo dans tous les aspects précis.

Elle a, concernant sa représentante au Congo, indiqué que les positions prises par un chef de délégation en son nom reflètent toujours un consensus de tous les Etats membres.

« Nous insistons toujours sur le fait que nos chefs de délégation doivent agir dans le plein respect de la Convention de Vienne, et sommes convaincus que Mme De Lang a respecté ses obligations à cet égard. Elle jouit de notre pleine confiance et de notre soutien », précise le service européen pour l'action extérieure.

Se disant disposée à poursuivre le dialogue avec le gouvernement et toutes les parties prenantes de la République du Congo et à continuer son engagement, dans le cadre de l'Accord de Cotonou, pour le développement du pays, l'UE n'entend fléchir dans sa position au point de durcir le ton.

« Toute décision de votre part à son égard aura un impact sur la relation confiante entre l'UE et la République du Congo », peut-on lire dans cette lettre.

Guy-Gervais Kitina

COOPÉRATION

L'OIF et la Banque mondiale liées par un mémorandum d'entente

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Makhtar Diop, ont signé le 18 mai un Mémorandum d'entente pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'éducation, de la formation et du développement durable en Afrique subsaharienne.

« Nos deux institutions partagent l'objectif commun d'une éducation de qualité et de la formation professionnelle et technique pour le développement économique, notamment par l'entrepreneuriat dans les pays du Sud. Désormais, nous travaillerons étroitement ensemble pour agir par l'éducation et la formation pour toutes et tous, ce qui offrira aux jeunes des perspectives concrètes », a déclaré Michaëlle.

De son côté, le Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Makhtar Diop a constaté que, « Chaque année en Afrique et ce pour les dix années à venir, 11 millions de jeunes vont entrer sur le mar-

ché du travail ».

Pour que l'Afrique puisse bénéficier de sa « dividende démographique », Makhtar Diop estime qu'il est impératif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de donner aux étudiants les compétences qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi.

ductifs », a-t-il ajouté.

La collaboration entre l'OIF et la Banque mondiale vise en particulier à mettre en œuvre et accompagner des programmes d'éducation de base et de formation professionnelle dans les pays francophones, par le développement des compétences des maîtres et l'élaboration de programmes d'enseignement en accord avec les besoins des pays d'Afrique subsaharienne. Dans le domaine du développement économique, la collaboration se traduira par un appui aux dispositifs d'aide à la création d'entreprises afin d'offrir plus de possibilités d'emplois et de services aux jeunes et aux femmes dans des filières à définir avec les pays d'accueil.

Enfin, l'OIF et la Banque mondiale veulent travailler ensemble dans le cadre du développement durable par des actions concrètes pour améliorer le sort des populations concernées par des changements climatiques.

Yvette Reine Nzaba

« A travers ce partenariat, la Banque mondiale et l'Organisation internationale de la Francophonie travailleront à faciliter la transition des jeunes vers des emplois productifs »,

« A travers ce partenariat, la Banque mondiale et l'Organisation internationale de la Francophonie travailleront à faciliter la transition des jeunes vers des emplois pro-



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Groupe SAHAM et sa filiale congolaise, SAHAM ASSURANCE CONGO (Ex Colina), ont le plaisir de vous informer qu'en marge de la 43^{ème} Conférence et Assemblée Générale de l'Organisation des Assurances Africaines qui s'est tenue du 8 au 11 mai 2016 à Marrakech, SAHAM Finances (représenté par son Top Management M. Raymond FARHAT et Mme Nadia FETTAH), s'est vu décerner par la Société Africaine de Réassurance (Africa Ré) le prix de la **meilleure société d'assurance & de réassurance en Afrique en 2015**.

Ce prix récompense chaque année les initiatives d'entreprises qui se sont distinguées pour des innovations ou des réussites remarquables dans les domaines de la gestion et du management.

L'édition 2016 vient ainsi récompenser la vision de SAHAM Finances qui poursuit sa stratégie de croissance en Afrique et au Moyen Orient et qui met ses expertises au service des métiers de l'assurance, l'assistance et le TPA au profit de ses clients à travers le continent.

Fort de plus de 3000 collaborateurs, le pôle Assurance du Groupe SAHAM est présent dans 26 pays à travers 61 filiales dont 34 compagnies d'assurance et de réassurance; soit un large réseau de distribution de plus de 700 agences qui fait de SAHAM ASSURANCE le premier groupe leader de l'assurance en Afrique (hors Afrique du sud).



Réception du prix par M. Raymond FARHAT des mains de M. Adama NDIAYE, Président de la FANAF.



POINTE NOIRE

-- 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux; Tél. 22 294 20 08

- AV. J. OPANGAULT, Face Foire (Agent Général)



BRAZZAVILLE

- CASE A5, AV. M. LYAUTEY, Route du Parquet, Tél. 22 260 15 15 / 06 510 45 24

CÔTE D'IVOIRE

Satisfecit dans la collecte des fonds auprès des bailleurs à Paris

En vue du financement de son Plan national de développement (PND), le gouvernement ivoirien et son président Alassane Ouattara se trouvent à Paris depuis le 17 mai pour rencontrer les bailleurs de fonds.

Au premier jour de cette rencontre, les bailleurs ont promis 15,4 milliards de dollars à la Côte d'Ivoire. Le 2^e volet du PND pour la période 2016-2020 est estimé à 30 000 milliards de FCFA (46 milliards d'euros). Le secteur privé financera un peu plus de 60% et le secteur public près de 38%, pour atteindre les cinq objectifs fixés. À savoir le renforcement des institutions et de la gouvernance, le développement du capital humain, l'industrialisation, le développement des infrastructures et l'intégration régionale et la coopération internationale.

Le Premier ministre ivoirien Daniel Kablan Duncan a rappelé l'évolution du taux de croissance de son PIB, de 9% en moyenne, son taux d'endettement de 41,3% du PIB et de son taux d'inflation de 2,2%, des réformes de son environnement des affaires qui le place parmi les pays les plus réformateurs, le décaissement de 89% des montants par les bailleurs sur la période 2012-2015 sur 4760 milliards de FCFA promis.

Pour la période 2016-2020, la Côte d'Ivoire est à la recherche de 4 425 milliards de FCFA, soit 6,75 milliards d'euros. Au premier jour des consultations, ce sont plus de 13,6 milliards d'euros qui ont été promis à la Côte d'Ivoire par les institutionnels.

La ministre ivoirienne du Plan et de l'aménagement, Kaba Nialé a déclaré : « *L'attrait qui s'est manifesté à travers ces annonces traduit la crédibilité du PND et la confiance des bailleurs de fonds en Côte d'Ivoire pour mettre en œuvre le programme. On a mobilisé près de 150% des annonces. Nous avons mis en œuvre beaucoup de réformes qui se sont traduites par une croissance forte, mais une croissance durable à long terme* ».

Noël Ndong

AFRIQUE

Réunion d'urgence de l'OMS sur l'épidémie de fièvre jaune

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé mardi la tenue d'une réunion de son comité d'urgence, ce 19 mai, sur l'épidémie de fièvre jaune en Afrique qui a fait près de 300 morts depuis fin décembre.

Ce comité peut décider si l'épidémie constitue une urgence de santé publique de portée internationale, comme il l'a fait pour Ebola en Afrique de l'Ouest ou Zika en Amérique latine.

Les experts vont examiner « *la situation épidémiologique, les risques, les réponses et les recommandations temporaires* » à prendre », a expliqué à l'AFP un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic. La réunion a été décidée pour « renforcer l'idée » que la situation est « très grave » et que « *tout le monde doit être vacciné* », a-t-il ajouté. Le risque de propagation aux pays limitrophes demeure très élevé, selon l'OMS. Le 12 mai, l'OMS avait comptabilisé 293 décès depuis fin décembre 2015, date à laquelle l'épidémie de fièvre jaune a été détectée en Angola. Au total, 2.267 cas suspects ont été enregistrés, mais pour l'instant seuls 696 ont été confirmés en laboratoire.

La capitale angolaise Luanda reste l'épicentre de l'épidémie.

En République démocratique du Congo (RDC), 41 cas confirmés ont été enregistrés, mais seuls deux d'entre eux sont des cas locaux, les autres ayant été importés d'Angola. Une autre épidémie de fièvre jaune touche l'Ouganda, avec 7 cas confirmés, selon l'OMS.

Quelques cas importés ont été également notifiés en Chine (11) et au Kenya (2), d'après l'OMS. La fièvre jaune (« jaune » faisant référence à la jaunisse présentée par certains patients) est une maladie hémorragique virale transmise par des moustiques infectés et qui touche les régions tropicales d'Afrique et d'Amérique amazonienne.

La dernière épidémie en Angola remonte à 1986.

Il n'y a pas de traitement spécifique de la fièvre jaune. Le traitement est symptomatique et vise à réduire les symptômes pour le confort du patient. Mais près de la moitié des personnes gravement atteintes qui ne sont pas traitées vont en mourir.

La vaccination est la principale mesure préventive contre la fièvre jaune. D'après l'OMS, le vaccin est sûr, « d'un prix abordable et très efficace », une seule dose suffit à conférer une immunité durable et une protection à vie contre la maladie, et aucune dose de rappel n'est nécessaire.

La fièvre jaune est transmise par le moustique *Aedes aegypti*, vecteurs de nombreux virus comme le Zika ou la dengue.

11,7 millions de doses vaccinales ont été envoyées en Angola, d'après l'OMS. 700.000 doses sont arrivées en Ouganda où la campagne de vaccination doit démarrer ce 19 mai. En RDC, 2,2 millions de personnes doivent être vaccinées.

AFP

AFRIQUE

Haïti 55^e État membre de l'UA en juillet 2016

Haïti est la première République noire. Elle est née en 1804 d'une population d'ascendance largement africaine. Aujourd'hui elle réclame son retour au giron de l'Afrique en frappant à la porte de l'organisation continentale qui se réunira du 10 au 28 juillet 2016, à Kigali au Rwanda.

Haïti est le seul cas de figure où le terme diaspora s'applique proprement compte tenu de l'ascendance africaine de sa population. Pendant longtemps, les relations entre Haïti et l'Afrique ont été synonymes « *d'attraction et de répulsion, de mémoire ravivée et d'oubli savamment entretenu* ». Le poète martiniquais Aimé Césaire disait d'Haïti, qu'il est le pays qui, avec l'Afrique, tient dans son esprit, dans son âme, dans son cœur « *une place particulière* », racines historiques et spirituelles.

Haïti, premier pays noir confronté à la question d'identité et d'indépendance

Haïti sera le premier pays noir à être confronté à ces deux questions, une impulsion intérieure, et une indépendance,

La diplomatie haïtienne manifesterà son leadership dans les années 1940 auprès des Nations unies, protestant contre l'invasion de l'Éthiopie par Mussolini et pour hâter le mouvement de la décolonisation. Les indépendances acquises, une partie de l'intelligentsia haïtienne se rend en Afrique pour contribuer à l'édification des jeunes nations, notamment au Sénégal, en Guinée, au Congo-Kinshasa.

L'élite haïtienne en Afrique après les indépendances

Ils seront nombreux, enseignants, médecins, ingénieurs haïtiens à prendre le chemin de Dakar, Conakry, Léopoldville pour contribuer à l'émergence de l'Afrique indépendante. Très récemment encore, en janvier 2014, lors du 22^e som-

meets et dans leurs mœurs ». Sans occulter le lien établi par la langue française dans leur culture.

Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe

Le retour d'Haïti dans le giron africain est une première qui pourrait intéresser d'autres nations diasporiques, à l'instar de la Jamaïque, Trinidad, Grenade, Cuba. Dans sa chronique au Monde Afrique, Abdourahman Waberi, auteur de ce regard d'Haïti de « *retour au pays natal* » affirme : « *les Etats-Unis d'Afrique seraient ainsi en marche sur le continent et dans ses avant-postes transatlantiques, tout près de la zone d'influence de l'Oncle Sam. Le rêve africain verrait le jour* ».

Haïti sera officiellement accueilli comme Etat membre de l'UA en marge du 27^e sommet de l'UA qui aura lieu du 10 au 28 juillet 2016, à Kigali au Rwanda, qui a pour thème : « *2016/ Année africaine des droits de l'Homme, avec un accent particulier sur les droits des femmes* ». La concrétisation de cette adhésion représente un avantage diplomatique indéniable pour l'UA et pour Haïti. Pour paraphraser Aimé Césaire, c'est la négritude qui se sera mise debout pour la première fois.

N.Nd.

« Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe »

« *L'homme noir assailli par l'indépendance* », disait Aimé Césaire. Ce que connaîtront les pays africains entre 1956 et 1960, les indépendances, Haïti l'a connue en 1801. « *Le roi Christophe, c'est l'homme noir aux prises avec la nécessité qu'il y a de bâtir un pays, de bâtir un Etat* », aimait rappeler le père de la négritude.

met de l'Union africaine (UA), le gouvernement du président Michel Martelly affichait sa volonté de rejoindre l'organisation continentale.

Le Premier ministre haïtien, Laurent Lamothe déclarait : « *Haïti, c'est l'Afrique dans la Caraïbe* ». Ajoutant : les Haïtiens restent « *des Africains dans leurs âmes, dans leurs*

Un musulman comme maire de Rome ?

L'élection d'un maire musulman à Londres agite les esprits en occident. À Rome, la plus catholique des villes d'Europe, la presse se perd en conjectures.

C'est tout naturellement que les Italiens ont suivi les élections communales qui ont abouti à la victoire, le 6 mai dernier, de Sadiq Khan comme nouveau maire de Londres. Et comme tous les commentateurs, ils ont relevé que le nouvel édile de la capitale britannique était d'origine pakistanaise et de confession musulmane. Ces deux traits caractéristiques ont eu un grand impact dans les opinions, peut-être à Rome et en Italie plus qu'ailleurs.

La ville de Rome n'est pas seulement la capitale de l'Italie ; elle est aussi, de fait, la capitale de la religion catholique. C'est en son centre que se lovent les 44 hectares de l'Etat-Cité du Vatican, le cœur de la catholicité et la cité du pape. Le fait religieux a donc ici, plus qu'ailleurs, un retentissement que ne dément même pas une ville de plus en plus frondeuse, mais toujours attachée à « son » pape. Les Romains aiment à dire que toutes les statues de Rome finissent par être couvertes de graffitis sauf une : celle du pape Jean-Paul II, en face de la gare centrale de Termini. Un signe !

Après l'élection de Sadiq Khan, le maire musulman, la presse italienne y est donc allée de sa supputation : Rome pourrait-elle un jour avoir un maire issu de la minorité et aux origines raciales et religieuses étrangères ? La question est légi-

time, mais les réponses auxquelles elle a abouties sont, à l'image de la société italienne elle-même, assez partagées.

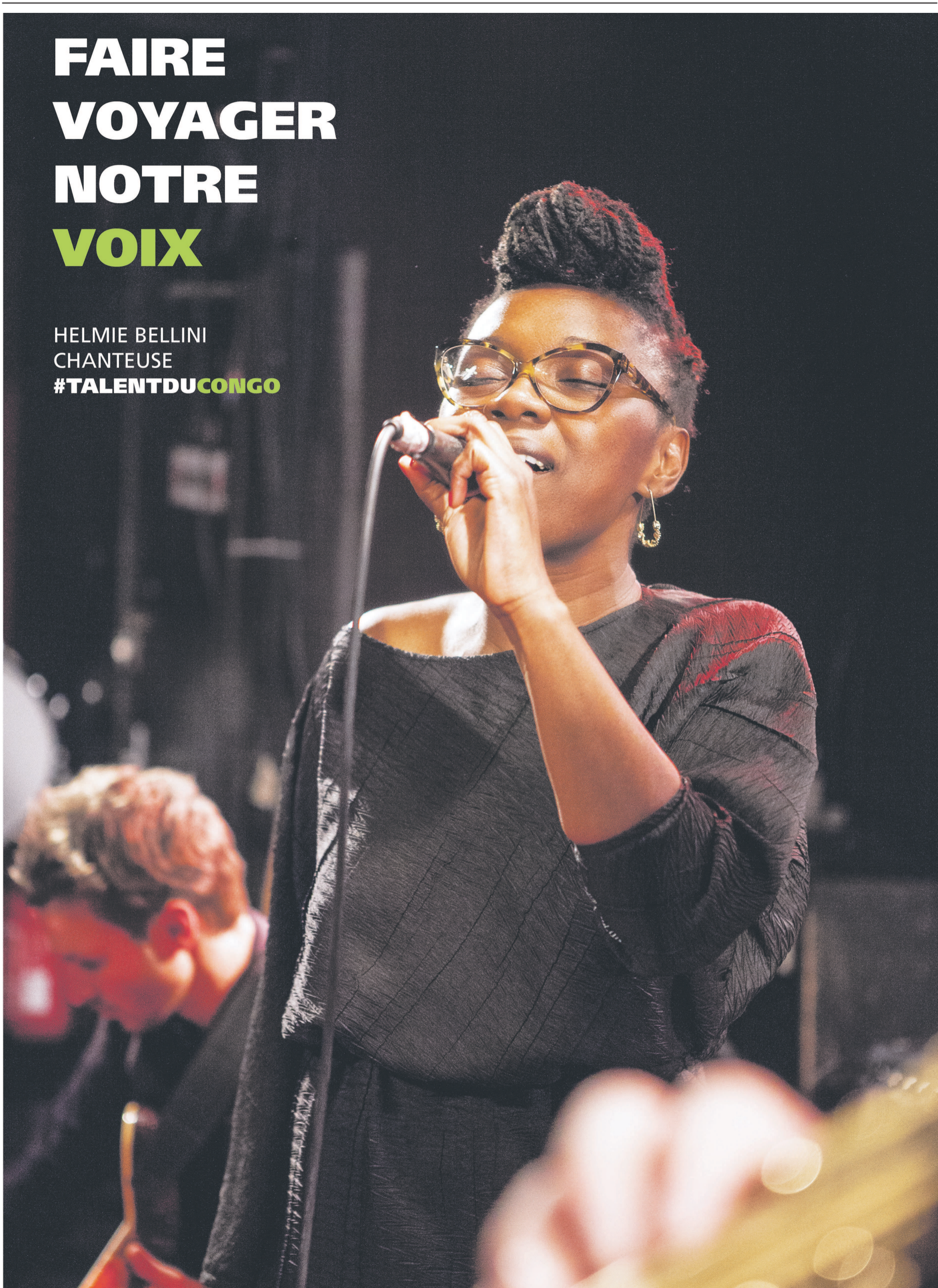
Il y a d'un côté les journaux qui se sont réjouis d'un tel avènement, signe d'une intégration réussie et indiquant que la voie de l'accueil des immigrants vaut mieux que celle de leur fermer la porte au nez. Mais il y a eu aussi les journaux et journalistes soulignant qu'une hirondelle ne faisant pas le printemps, il ne fallait pas généraliser à toute la Grande-Bretagne les résultats du vote ayant eu lieu à Londres. D'autres journaux encore ont sonné l'alarme : un musulman à la mairie, ce sont des attentats en prévision, un premier pas vers l'islamisation de l'occident chrétien ! Le comique populiste Beppe Grillo s'est fait le chantre de cette ligne de pensée proche des xénophobes de la Ligue du Nord. Dans un show récent, il a mis en garde : « *un maire musulman à Rome, c'est bien, mais il faudra voir comment va exploser Downing Street* » (le siège de la primature en Grande-Bretagne) ! Il y a ceux qui ont applaudi à un tel trait d'esprit ; il y a ceux qui s'en sont indignés. Et pendant ce temps le débat continue, exactement suivant la même ligne de fracture, entre partisans du droit du sol pour les enfants d'immigrés et les adversaires qui continuent de soutenir mordicus : il ne suffit pas de naître en Italie pour devenir Italien !

Lucien Mpama

FAIRE VOYAGER NOTRE VOIX

HELMIE BELLINI
CHANTEUSE

#TALENTDU**CONGO**



Portrait du ministre de la Culture et des Arts



Le nouveau ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carrel Mottom Mamoni, est né le 20 mars 1982 à Brazzaville. Après une partie de ses études au pays, il s'est envolé pour la France afin de parfaire son cursus universitaire.

L'actuel chef du département de la Culture décroche une licence en Administration économique et sociale puis une autre en Management des Unités commerciales (2008 et 2009). Deux ans plus tard, Léonidas Carrel Mottom Mamoni sort de l'Ecole Nationale d'Assurance de France avec un master en assurance et gestion des sinistres... Par la suite, les portes de l'entreprise française de téléphonie Orange s'ouvrent à lui. Il y assume les fonctions de responsable commercial. De 2011 à 2015, il a fait carrière au sein de la Mutuelle d'Assurance des Artisans de France en qualité de gestionnaire d'assurance.

De retour au bercail, Léonidas Carrel Mottom Mamoni intègre le Conseil national de la jeunesse (Cnj). Parallèlement, il crée l'Association " Idées et rêves pour le développement de la Sangha". « *Nous voulons d'une Sangha économique. Donc, tout mettre en œuvre pour que le corridor n°13 qui partira de Ouesso en passant par la Likouala jusqu'à la République centrafricaine nous permette de récupérer la plus-value de la RCA et même du Soudan* », disait-il à l'époque. C'est dans ce sens que Léonidas Carrel Mottom Mamoni a rassemblé les jeunes autour des projets d'entrepreneuriat tout en faisant renaître de ses cendres la Coupe du Cacao. Aujourd'hui ministre de la Culture et des Arts, Léonidas Carrel Mottom Mamoni se dit prêt à relever les défis qui l'attendent suivant la feuille de route de l'action gouvernementale. C'est avec les culturels et artistes qu'il compte réussir sa marche vers le développement.

Rominique Nerplat Makaya

CEEAC

Adoption d'une charte graphique pour une gestion commune du patrimoine

C'est au cours du deuxième atelier du projet de mise en réseau des archives, bibliothèques et musées nationaux des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), qui a eu lieu à Libreville du 9 au 13 mai 2016, que les chercheurs ont adopté la charte qui permettra d'aboutir au réseautage effectif du patrimoine de cette institution sous-régionale.

Cet atelier s'est inscrit dans le cadre de la politique de mutualisation des informations en vue de les partager au bénéfice de la communauté des chercheurs des pays membres de la CEEAC. La République du Congo a été représentée à cette session par Brice Isinove Owabira, directeur du Centre national des archives et de la documentation.

Initié par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), et le Centre international de recherche, de documentation des traditions et langues africaines (Cerdotola), ce projet vise à créer une plateforme qui permettra aux institutions

dépositaires des patrimoines archivistique, documentaire et muséal, de mettre à la disposition des citoyens des pays membres de la CEEAC via les technologies de l'information et de la communication, un panel de recherche visant à réduire les barrières qui freinent l'accès à l'information au sein des Etats membres de cette institution.

L'atelier de Libreville, qui fait suite à celui tenu du 15 au 17 septembre 2015 à Douala au Cameroun, a été axé sur l'harmonisation des pratiques devant guider le protocole de la mise en réseau des institutions en charge de la gestion archivistique, documentaire et muséale. Les participants ont adopté la charte graphique de la plateforme, le contenu des éléments de l'interface, et les logiciels à utiliser au sein des institutions (archives-bibliothèques, musées).

« *L'atelier de Libreville nous a permis de mettre en place la charte qui sous-entend le travail que devra accomplir chaque institution pour aboutir au réseautage effec-*



« *ressources adéquates pour s'affirmer et ne pas être en marge de ce rendez-vous de partage. Il s'agit notamment de construire des bâtiments adéquats, de les doter des équipements qui peuvent permettre à ces dernières de s'arrimer aux technologies de l'information et de la communication* ».

Bruno Okokana

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Les meilleurs élèves de dix établissements scolaires de Brazzaville primés

La cérémonie de proclamation des résultats et de remise des prix du Concours d'orthographe dictabrazza a eu lieu le 17 mai 2016 à l'Institut français du Congo. 375 élèves de différents établissements scolaires de Brazzaville avaient pris part à ce concours tenu le 26 janvier 2016.

Cette sixième édition a connu la participation de dix établissements scolaires à savoir : les Lycées Chaminade, Delta Bambino ; E.M.P général Leclerc, Agostinho- Neto, Savorgnan de Brazza, groupe scolaire Notre Dame de Rosaire, Révolution, Thomas -Sankara A, Thomas-Sankara B et Saint -Exupéry de Brazzaville. Les meilleurs de chaque établissement ont reçu un sac, un dictionnaire, une lampe torche, une clé USB et un lot de livres.

La particularité de cette édition, précise Mme Diane, organisatrice de dictabrazza, est la participation des élèves de classes de troisième de deux établissements, à savoir: l'école E.M.P général Leclerc et Saint- Exupéry. « Cette année nous avons apporté la nouveauté en faisant participer quelques élèves de troisième. J'espère que l'année prochaine nous aurons un peu plus de participants. Nous avons également rajouté à cette édition trois mots empruntés à

trois pays francophones notamment : « poto-poto, munde-lé » pour le Congo Brazzaville, « chouya », pour le Maroc et « bouk » pour les Antilles.

S'adressant aux élèves, Petit Bernard, proviseur du lycée Saint-Exupéry pense que « *le français est un idiome commun qui permet de se communiquer. Il est considéré comme la troisième langue des affaires dans le monde après l'anglais et le chinois. Il est aussi la deuxième langue dans l'espace européen après l'anglais mais devant l'allemand, le russe, l'italien et l'espagnol. Vous imaginez la sympathie dont jouit notre langue. Sans normes, sans règles, il serait difficile de se communiquer et de se comprendre à l'écrit comme à l'oral. Vous avez compris que l'orthographe n'est pas un enfant mal aimé de la langue française. Le dictabrazza a remis l'orthographe à l'honneur en y ajoutant la composante*

culturelle indispensable ».

Pour sa part, Richard Mutsu, conseiller à la coopération et à l'action culturelle, représentant de l'ambassadeur de France au Congo, « *Ce rendez-vous annuel est maintenant une tradition qui prend l'aspect d'une compétition d'orthographe et de grammaire à laquelle les élèves des lycées de la capitale participent. La langue de Molière avec toutes ses difficultés est une source incommensurable d'inspiration pour les écrivains, les poètes etc. Cette langue nous l'avons en commun, c'est un outil de partage, de valeur d'authenticité et de découverte. Nous devons la respecter, la cultiver et la promouvoir car, elle est porteuse de diversités culturelles* ».

Les meilleurs de chaque établissement pour la classe de seconde sont : Ndaba Eliel (Chaminade); Boussou Marie Paule (Notre Dame du Rosaire); Guindo Yayos Soraya

(Delta Bambino); Ondon Isaac (E.M.P général Leclerc); Essami Borgeraine (Agostinho-Neto); Okiely Obondo Stefanos (Revolution) ; Andzouana Ivana (Saint- exupéry); Debabela Satou (Savorgnan de Brazza); Elion Mercier (Thomas -Sankara A) et Obili Moïse Victoire (Thomas -Sankara B).

Trois meilleurs élèves de l'édition dictabrazza 2016 ont obtenu des prix. Il s'agit de : Ondo Isaac du lycée E.M.P Général Leclerc qui a obtenu une tablette numérique ; Boussou Marie Paule du lycée Notre Dame du Rosaire et Andzouana Ivana, du lycée Saint- Exupéry ont reçu chacun un appareil photo numérique. Quelques enseignants et le comité d'organisation de dictabrazza ont été également récompensés.

Rappel : En 2015, les meilleurs lycées étaient : Chaminade (premier), Thomas-Sankara (deuxième) et Saint- Exupéry (troisième).

Signalons que la dictée retenue cette année a été proposée par les lycées Thomas -Sankara A et Saint- Exupéry.

Rosalie Bindika

INTERVIEW

Mavis Tchibota : « Est-ce que le Congo veut de moi ? »

Quelques jours après avoir été victime d'insultes racistes de la part d'un adversaire, Mavis Tchibota nous livre sa version des faits. Il tire également le bilan de sa saison et revient sur les approches de la fédération israélienne à son égard.

Les Dépêches de Brazzaville : Mavis, samedi 7 mai, lors de la 6e et avant-dernière journée des play-down, ton club a acquis son maintien. Mais ce match nul face à l'Hapoel Acre a été marqué par un acte grave : tu as subi des insultes racistes...

Mavis Tchibota : Effectivement, ce qui aurait dû être un jour de fête, c'était également le jour de mon anniversaire, s'est transformé en cauchemar : je me suis fait traiter de singe et de macaque par un joueur adverse. C'est révoltant, écœurant.

LDB : Que s'est-il passé ?

M.T : A la 78e, lorsque mon coach veut me sortir, le score vierge nous suffit alors à assurer le maintien. Donc je regagne la ligne de touche sans me presser, pour gagner du temps, c'est le métier. Et là, un joueur adverse vient me pousser pour que j'aille plus vite. Comme je ne me laisse pas faire, il me dit alors, en hébreu : « sors de là, singe,

macaque ». Pas de chance pour lui, je suis ici depuis plus de trois ans, ma copine est israélienne ; je parle très bien l'hébreu. Je me tourne vers l'arbitre, qui n'a rien entendu, mais l'arbitre de touche me dit de me calmer, qu'il a entendu, qu'on verra après le match.

LDB : Et ensuite ?

M.T : J'ai demandé à l'arbitre pour qu'il rende justice. Mais il me dit qu'il ne peut rien faire, qu'il n'a rien entendu. Moi, je lui dis de demander à son assistant, mais il me répète qu'il ne peut rien faire. Je suis révolté, je commence à m'énerver et il me dit que si je continue, il me met un rouge. C'est un scandale : je suis victime d'insultes racistes et c'est à moi qu'on veut mettre un carton rouge ?

LDB : Finalement, le joueur qui t'a insulté n'a rien eu ?

M.T : A l'heure actuelle, non. Il n'y a eu aucune procédure à son encontre. Kfar Saba avait dit qu'ils me soutiendraient jusqu'au bout, qu'ils enverraient un courrier à la Fédération, à la presse, mais personne n'en parle.

LDB : Tu te sens soutenu dans cette histoire ?

M.T : Pas par le club et les institutions. Mes coéquipiers sont révoltés et me soutiennent, mais j'attendais



La Fédération israélienne semble vouloir en profiter pour le naturaliser (crédits photo Adiac)

davantage du club. Comme j'appartiens au Maccabi Tel Aviv, j'ai contacté le directeur sportif, Jordy Cruyff, mais il était en déplacement, et m'a dit qu'on en reparlerait à son retour. Je me demande comment on peut entendre ça sur un terrain de foot... Le football, c'est un beau sport, qui fait vibrer les gens, qui donne des émotions. Je suis dégoûté.

LDB : Tu songes à quitter Israël ?

M.T : Non, c'est arrivé ailleurs dans

le monde à des joueurs africains. On ne va pas quitter à chaque fois. Pourquoi ça serait à la victime de quitter et pas au bourreau ? Et puis, je suis en Israël depuis plus de trois ans, c'est la première fois que ça m'arrive, même si c'est une fois de trop.

LDB : Revenons alors au niveau sportif : quel avenir pour toi la saison prochaine ?

M.T : Je suis sous contrat avec le Maccabi, qui est une institution ici en Israël. Ils m'ont prêté cette saison pour que je m'aguerrisse. Pour l'an prochain, on verra ce qu'ils souhaitent. En Israël, les règlements interdisent de s'engager en faveur d'un club pendant le championnat. Il reste une journée. On verra après. Je sais que Kfar Saba a déjà annoncé qu'ils souhaitaient un nouveau prêt. D'autres équipes de première division sont aussi intéressées.

LDB : Avec 28 matchs, dont 25 comme titulaire, pour 3 buts, comme juges-tu cette première saison professionnelle ?

M.T : Le Maccabi souhaitait que je bénéficie de temps de jeu, que je gagne en expérience et que je m'habitue au défi physique de la première division. Je crois que c'est donc concluant. Collectivement,

on a obtenu le maintien, alors que le club était promu. Donc, jusqu'à ces insultes, c'était une très belle saison. Ici, il n'y a le droit qu'à 6 joueurs étrangers par club, donc les places sont chères. Etre titulaire en première division à 19 ans, ce n'est pas courant, en Israël, quand on est étranger.

LDB : Il se dit que la fédération israélienne veut te naturaliser pour que tu puisses être sélectionnable. C'est vrai ?

M.T : Oui, c'est exact. Le Maccabi, qui a de l'influence, aimerait que je devienne international israélien pour que je libère une place réservée aux étrangers.

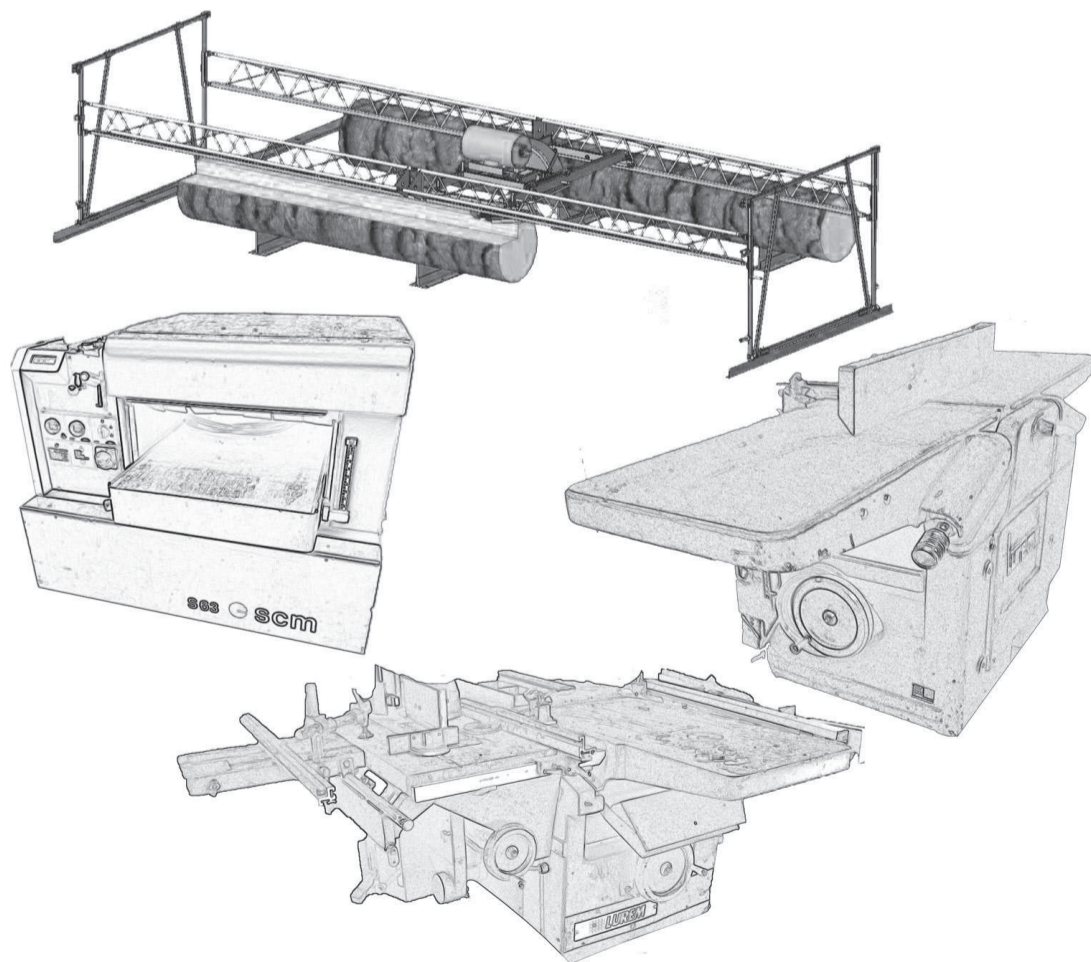
LDB : Et qu'en penses-tu, toi, le fils de l'international Mavis Tchibota ?

M.T : Moi, j'ai toujours rêvé des Diables rouges, dont j'ai défendu les couleurs dans toutes les catégories de jeunes. Mon père était international, comme l'un de mes oncles maternels. J'ai les Diables rouges dans le sang et dans le cœur. Mais est-ce que le Congo veut de moi ? Je n'ai jamais été appelé en sélection A, alors que je joue en première division israélienne. Je ne ferme la porte à personne, ni au Congo, ni à Israël.

Camille Delourme

MACHINES A BOIS

NEUF & OCCASION



Ets. JOULIN Père & Fils - Paris

10, rue Destouches - 94500 CHAMPIGNY sur MARNE - FRANCE

Brazzaville : 06 66 47 290 - Pointe-Noire : 06 92 40 074

Paris : +33 (0)6 08 02 59 42

Email : ets.joulin@free.fr

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin loupet agent des dépêches de B/ville La famille Loupet, la veuve Moranpenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Ouenzé.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



À VENDRE

Voiture de marque Toyota Yarhis (gasoil) en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

EN VENTE

Terrain vide de 340 m² en vente au centre ville de Brazzaville. Idéal pour la construction d'un immeuble administratif ou à caractère commercial.

Contact : 05 500 77 94 / 04 048 63 63



LES VENDREDIS DU JAZZ



UN SON AUTHENTIQUE
POUR UN MOMENT EXCEPTIONNEL

AVEC FREDY MABANZA & WAKASSA GROUP

VENDREDI 20 MAI DE 19H30 À 22H

ESSENGO BAR



PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE
★★★★★

CPI

La procureure enfonce Jean Pierre Bemba

Depuis le 16 mai, Jean Pierre Bemba comparait à nouveau à la Cour pénale internationale (CPI) dans le cadre d'une série d'audiences visant à déterminer la peine à lui infliger au regard de la gravité des crimes perpétrés par ses troupes en Centrafrique.

C'est le 18 mai que la Cour a clôturé les interventions en attendant de se prononcer ultérieurement sur la peine définitive à infliger au sénateur congolais. Nouveaux témoignages, réquisitions du ministère public et plaidoiries de la défense étaient au menu de cette comparution du leader du MLC. C'était l'occasion pour la procureure Fatou Bensouda de charger davantage l'accusé. À la lumière de son réquisitoire, Jean Pierre Bemba ne devrait bénéficier d'aucune circonstance atténuante pendant que la défense a fait savoir que son client n'avait plus le contrôle de ses troupes et que ses enfants en avaient fait les frais en restant éloignés de leur père durant de longs mois. Des détails qui, visiblement, n'ont pas influencé le réquisitoire de la procureure. À l'opposé, cette dernière a mis en relief deux circonstances aggravantes : la commission des crimes à l'encontre de victimes particulièrement vulnérables et la commission de ces crimes avec une cruauté toute particulière. C'est en vertu de ces données que l'accusation a requis 25 ans d'emprisonnement au minimum à l'encontre de Jean Pierre Bemba. Une telle condamnation, a-t-elle déclaré, est propor-



Jean Pierre Bemba

tionnelle à la gravité des crimes commis par Jean Pierre Bemba et son degré de culpabilité. Arrêté à Bruxelles en 2008, Jean Pierre Bemba qui a déjà passé huit années en détention, encourt jusqu'à trente ans de prison, voire la perpétuité si les juges estiment que « l'extrême gravité du crime » perpétré en Centrafrique le justifie. Pour rappel, la CPI l'avait déjà reconnu en mars dernier coupable de cinq crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en 2002 et 2003 en Centrafrique en vertu du principe de la « responsabilité du commandant ».

Alain Diasso

APPUI FINANCIERS

La RDC n'émettra pas d'eurobond

Selon les informations en notre possession, le pays a suspendu l'émission de son eurobond pour financer son déficit budgétaire. En effet, le projet consistait concrètement à émettre un milliard d'obligations internationales en devises américaines.

Citant les autorités congolaises, l'agence Ecofin a fait état d'une volonté de la RDC de se tourner désormais vers les appuis financiers directs des bailleurs de fonds multilatéraux pour arriver à soutenir son déficit budgétaire. Dans l'une de ses dernières livraisons, la rédaction a repris les inquiétudes du Fonds monétaire international (FMI) sur le risque d'un endettement massif des États africains pour financer certains projets infrastructurels. À travers cette annulation, le pays se tourne vers ses partenaires multilatéraux pour emprunter un milliard de dollars US au lieu de s'adresser aux marchés qui appliquent des taux non concessionnels. Selon notre source, les appuis financiers de la Banque mondiale (BM) et de la Banque africaine de développement (BAD) devraient avoisiner plusieurs centaines de millions de dollars US. L'on parle exactement de 250 à 500 millions pour la BM et de 100 millions pour la BAD, sous réserve de la revue de portefeuille par le FMI au mois de juin prochain.

En RDC, le projet de l'émission prochaine de l'Eurobond a commencé à se préciser dès 2015. L'on apprend que plusieurs pays africains ont renoncé finalement à mettre en œuvre le projet à cause des conditions du marché international de la dette et la triste expérience des taux élevés offerts au Cameroun et à l'Angola, se rapprochant des 10%. Ce type de financement n'est pas de nature à rassurer les pays post-conflits comme la RDC dont l'économie reste très fragile et la capacité de rembourser très faible avec la chute des recettes minières. L'Afrique du Sud et quelques pays africains ont eu le courage de s'engager jusqu'au bout dans cette voie. Bientôt, le Sénégal pourrait leur emboîter le pas.

Comme l'a expliqué un analyste économiste, il y a un avantage de s'adresser au marché international. En effet, le pays emprunteur arrive effectivement à mettre cet argent au service de la réalisation de sa vision. Il est également possible de négocier les taux, les délais et donc d'avoir une réelle marge de manœuvre. Ce qui n'est pas toujours le cas pour les appuis des partenaires multilatéraux. « Il n'y a pas que la RDC qui cherche à s'endetter. Même les États-Unis d'Amérique et les pays européens sont très endettés. Tout se joue sur la capacité à rembourser. C'est une bonne chose pour le pays d'être finalement coté, même si la cotation n'est pas bonne. Cela permet malgré tout au prêteur de pouvoir vous évaluer ». Avec la morosité du marché des matières premières, la RDC n'est plus en mesure d'atteindre ses prévisions de recettes pour l'exercice 2016. Le premier producteur africain de cuivre est contraint désormais de réduire ses dépenses de manière drastique sans arriver à régler totalement le problème de son déficit budgétaire.

Laurent Essolomwa

PROGRAMME EMPLOI DIPLÔMÉ

Mise en stage professionnel du premier lot de jeunes stagiaires

Le groupe, composé de quatre-vingt-dix jeunes diplômés d'universités, est constitué de meilleurs éléments retenus après la série de tests organisés par le gouvernement et ses partenaires dans ce programme, sur les trois mille requérants qui étaient retenus.

La cérémonie officielle de mise en stage professionnel du premier lot des stagiaires du Programme emploi diplômé (PED) de l'Office national de l'emploi (Onem) a été présidée, 14 mai, au local 1103 du 11e niveau de l'immeuble Crown Tower, par le vice-Premier ministre (VPM) et ministre chargé de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Willy Makiashi. Ce premier lot des stagiaires du PED a été reçu par deux institutions bancaires établies à Kinshasa dont Pro crédit bank et Trust marchand bank (TMB).

Dans le trois mille jeunes soumis au test, cinq cents ont été jugés d'assez bon et quatre-vingt-dix ont été les meilleurs. Ce sont ces derniers qui ont été retenus et qui composent le premier lot que le gouvernement, par son organe technique, l'Onem, vient de confier aux deux institutions bancaires pour leur stage professionnel, qui pourrait aboutir à la signature de contrat à durée indéterminée, selon le rendement de chacun d'entre eux.

Un programme à pérenniser

Circonscrivant l'événement, le directeur général de l'Onem, Angélique Hélian



La photo de famille entre le vice-Premier ministre, les responsables des banques, le directeur général de l'Onem et les lauréats /Photo Adiac

Kukudi, a remis la liste de stagiaires présélectionnés pour la Pro crédit bank, au vice-Premier ministre et celle de stagiaires présélectionnés pour la TMB, à la présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ), Francine Muyumba. Dans son mot, la présidente de l'UPJ a félicité le gouvernement congolais pour ce programme au bénéfice des jeunes. Elle s'est dite disposée à l'accompagner afin de permettre la réalisation des objectifs assignés. Par contre, elle a émis le souhait de voir ce programme être déployé jusque dans les provinces pour faire bénéficier tous les jeunes du pays. À ces jeunes stagiaires retenus dans le premier lot, Francine Muyumba a conseillé de travailler en vue d'ouvrir les portes à d'autres jeunes aussi. « J'espère que vous allez bien faire votre travail dans les entreprises où vous êtes affectés en vue de donner des opportunités à d'autres jeunes également », a-t-elle appuyé.

Le vice-Premier ministre, Willy Makiashi, a, lui, noté que le gouvernement était arrivé à l'étape de suivi et d'évaluation du programme lancé depuis fin février de l'année en cours. Ce membre du gouvernement de la République s'est réjoui de l'avancement de ce programme qui s'inscrit, selon lui, dans le cadre du programme du gouvernement qui s'appuie sur la vision du chef de l'État, Joseph Kabila. « Le programme a été lancé depuis le 26 février. C'est un accord que le gouvernement a signé, à travers ses rouages, avec la Banque africaine de développement (BAD). Cette institution bancaire a apporté le financement au gouvernement via son service technique qu'est l'Onem, sous la tutelle du ministère ayant le Travail, l'Emploi et la Prévoyance sociale dans ses attributions », a souligné le vice-Premier ministre Willy Makiashi. À l'en croire, il a convié la présidente de l'UPJ à cette cérémonie pour qu'elle en soit le témoin en vue de répercuter le message chez d'autres jeunes et apporter des réponses à toutes les questions qui avaient été posées sur le recrutement.

Tout en insistant sur la transparence qui avait jalonné la procédure de sélection de ces jeunes stagiaires, comme souligné par les lauréats eux-mêmes, le vice-Premier ministre Willy Makiashi a conseillé aux jeunes congolais de ne pas se décourager devant le test. Il a également mentionné que la sélection va continuer jusqu'à ce que l'on atteigne deux mille cinq cents jeunes voire jusqu'à ce que l'on arrive à 10 mille sur l'échéance fixée, qui est de quatre ans. « Ceci est extrêmement sérieux et après le gouvernement parviendra à budgétiser lui-même aussi ce programme soutenu actuellement par la BAD, parce qu'après 4 ans, il devra être pérennisé par la budgétisation du gouvernement qui en a trouvé l'importance et la substance, qui commencent à donner des résultats », a expliqué le vice-Premier ministre Willy Makiashi.

Le PED, qui s'adresse aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sans expérience professionnelle, qui seront en immersion dans le monde de travail, avec la chance de pouvoir signer un contrat de travail à durée indéterminée, note-t-on, est l'un des programmes spéciaux de l'Onem qui s'inscrit dans le cadre général de la réalisation du Plan directeur national à l'instar de l'orientation professionnelle en milieu scolaire, de l'observation du marché de l'emploi et des techniques de recherche d'emploi.

Pour un premier temps, ce programme financé à hauteur de dix millions de dollars américains par la BAD a comme premier champ bénéficiaire la ville-province de Kinshasa. Le projet, qui s'étale sur quatre ans, s'étendra ensuite à la province du Kongo central et celle du Katanga dans son ancienne configuration.

Lucien Dianzenza

CLINIQUE NGALIEMA

Une femme donne le jour aux quadruplées

Pour son premier accouchement, cette dame, la trentaine révolue, épouse d'un fonctionnaire de l'État, a mis au monde par césarienne à la Clinique Ngaliema quatre petites jolies filles toutes pétillantes de santé.



Le ministre de la Santé visitant les quadruplées

Les quatre bébés nommés Blandine, Yollande, Olivia et Yan ont passé dix jours dans des couveuses pour récupérer quelques kilos et aujourd'hui elles sont toutes en bonne santé. Leurs poids varient entre 1,200 kg et 1,900 kg. La naissance d'un enfant, surtout des jumeaux, a toujours été une bénédiction pour la famille mais quand il s'agit de quatre enfants qui naissent au même moment, à la joie se mêle aussi l'accroissement des besoins. Il faut nourrir chaque jour ces quatre fillettes qui dorment tranquillement dans leurs berceaux. Ici, l'allaitement exclusif au sein est quasi impossible. La maman l'a même reconnu. Ces petits anges sont toutes sous le lait artificiel. Chaque jour, il faut une boîte de 400gr revenant à 10\$. Un petit calcul mental donne 300\$ de lait pour tout un mois. C'est difficile. Et le père ne cache pas son inquiétude. « Chaque jour je dépense 10\$ pour acheter une boîte de lait. Au début, j'étais vraiment dépassé, mais ça va. On se bat et Dieu pourvoit », a dit le géniteur des quadruplées.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a rendu dans la soirée du lundi visite à cette heureuse famille a souligné que le gouvernement prend tous les frais de maternité à sa charge. « Après avoir passé un mois à Ngaliema, ce n'est pas facile. Je sais que la facture est salée. Mettre au monde quatre enfants au même moment, cela a un coût, c'est pourquoi le gouvernement a décidé de prendre en charge tous les frais de maternité. Les soins des enfants aussi sont pris en charge. D'autres mesures d'accompagnement pourront suivre », a indiqué le ministre.

Aline Nzuzi

MINÉRAIS DE SANG

#StandWithCongo, la nouvelle campagne de l'actrice Robin Wright

La star de la célèbre série américaine «House of Cards» a associé des militants congolais et américains dans cette campagne qui vise à mettre fin au pillage des vastes ressources minérales de la RDC et de briser le cycle de guerres dévastatrices qui ont fait plus de cinq millions de morts, indique le journal «The Guardian».

#StandWithCongo a été lancée le 16 février dernier lors d'une soirée de Gala organisé dans les Bermudes. La campagne, indique le quotidien britannique, cible les entreprises technologiques et les dirigeants politiques dans le but d'exercer une pression pour une plus grande transparence dans le secteur minier de la RDC, d'où sont issus des « minerais de conflit », comme le coltan qui ont aggravé la violence en République démocratique du Congo. Dans le cadre de cette campagne, Robin Wright a co-produit un nouveau film intitulé « Quand les éléphants se battent », qui sera diffusé dans 50 universités américaines. Le titre du film s'inspire du proverbe « Quand les éléphants se battent, c'est l'herbe qui souffre ». Le film raconte l'histoire mouvementée du Congo, d'abord sous les Belges, ensuite sous la dictature de Mobutu Sese Seko et enfin sous le règne des Kabila, père et fils. « Je sentais une responsabilité personnelle à agir et à créer une voix », a déclaré l'actrice américaine après avoir pré-



Robin Wright

senté le film à New York.

Elle justifie son engagement par le fait que, malgré elles, les grandes entreprises américaines du secteur électronique encouragent la corruption, financent des groupes armés et de prolongent les conflits brutaux en effectuant des transactions minières avec des sociétés fictives anonymes afin d'acquiescer les minéraux utilisés pour la fabrication de smartphones et d'ordinateurs portables. « Nous utilisons ces appareils toute la journée, tous les jours, pour notre commodité et cela permet de perpétuer une

guerre. Je trouve inacceptable que comme consommateurs, nous permettions que cela continue », a-t-elle fait savoir. L'actrice américaine a expliqué au journal britannique qu'elle a décidé de s'engager en faveur de la cause du Congo, après avoir effectué un voyage dans ce pays il y a cinq ans. Elle a notamment discuté avec des femmes victimes de viols de masse perpétrés par des hommes armés. Ces dernières lui avaient alors demandé d'être leur voix afin de se faire entendre dans le monde entier.

Pour sa part, JD Stier, le directeur de campagne de #StandWithCongo, a déclaré que la publication « Panama Papers », peu avant le lancement de leur film, a contribué à souligner les connexions entre les excès dont font preuve les entreprises aux États-Unis et la destruction du Congo. Pour lui, les Américains sont beaucoup plus réceptifs à parler de la transparence de nos jours, et il n'y a nulle part dans le monde où l'impact du manque de transparence est plus visible qu'au Congo.

Patrick Ndongidi

AMICAL FIFA ET CAN 2017

Trente-six Léopards convoqués contre la Roumanie, l'Égypte et le Madagascar

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a rendu publique une liste de trente-six joueurs pour le stage de Turin en Italie.

Le regroupement s'effectuera en fonction de deux matchs amicaux de date Fifa que la RDC jouera, d'abord le 25 mai, à Turin contre la sélection de la Roumanie, et ensuite le 2 mai au Caire face aux Pharaons d'Égypte. L'on note qu'après ces deux rencontres amicales, les Léopards se rendront à Antananarivo où ils seront reçus en début juin par la sélection du Madagascar dans le cadre de la cinquième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017. Avec 9 points en quatre journées, la RDC est en tête de son groupe constitué, outre le Madagascar, de l'Angola et de la République Centrafricaine. Au départ, il s'agit d'une liste de trente-six joueurs, élaboré après que certains joueurs ont déclaré forfait, le cas de Benik Afobe de Bournemouth en Angleterre (blessé), Rémy Mulumba de Lorient en France (blessé), de Yannick Bolasie de Crystal Palace en Angleterre (qui va se marier), Steven Nzongi du FC Séville en Espagne qui n'a pas donné de raison de son absence après avoir choisi de jouer pour la RDC, Riffi Mandanda d'Ajax en L2 Française (blessé) et Rémy Mulumba (blessé) qui n'a quasiment pas joué avec Lorient cette saison.

En séjour à Gabès en Tunisie pour le match retour du tour de barrage de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), les internationaux retenus du TP Mazembe seront probablement absents au stage d'Italie (Merveille Bope, Meschak Elia et Jonathan Bolingi), à l'exception du latéral droit Djo Issama Mpeko qui n'est pas qualifié pour disputer la compétition africaine interclubs. Le joueur serait d'ailleurs afin d'obtenir le visa pour l'Italie. Les joueurs vont débiter le rassemblement le 20 mai à Turin en Italie. L'on apprend que les absents de Mazembe rejoindront la sélection directement à Madagascar ainsi que Chancel Mbemba qui ne pourrait pas être en Italie et au Caire pour les deux matchs amicaux.

Les joueurs retenus...

Les joueurs retenus sont donc les gardiens de but Matampi Vumi Ley (Darling Club Motema Pembe), Joël Kiasumbua (Wohlen/D2 Suisse) et Nicaise Kudimbana (Antwerp/Belgique), Parfait Mandanda (Charleroi/Belgique) et Guelor Nkela (Kotwijk/Belgique) ; et les défenseurs Joël Kimwaki (Mazembe), Issama Mpeko (Mazembe), Junior Baumeto (Lupopo), Christopher Oualembo (Academica Coimbra/Portugal), Fabrice Nsakala (Anderlecht/Belgique), Chris Mavinga (Troyes/France), Joyce Lomalisa (V.Club), Gabriel Zakuani (Peterborough/D3

Angleterre), Marcel Tisserand (Toulouse/France), Bangala Litombo (Darling Club Motema Pembe), Christian Kabasele (Genk/Belgique), Chancel Mbemba (Newcastle/Angleterre), Padou Bompunga (V.Club).

Les milieux de terrain qui figurent sur la liste, Merveille Bope (Mazembe), Youssouf Mulumbu (Norwich/Angleterre) qui a très peu joué lui aussi cette saison, Wilson Kamavuka (Sturm Graz/Autriche), Jacques Maghoma (Birmingham/D2 Angleterre), Neeskens Kebano (Genk/Belgique), Paul-José Mpoku (Chievo Verone/Italie) et Michaël-Jordan Nkololo (Caen/France), Dieumerci Ndongala (Charleroi/Belgique).

Enfin, les attaquants présents sur la liste sont Meschak Elia (Mazembe), Firmin Mubele Ndombe (Al Ahli Doha/Qatar), Cédric Mabwati (Columbus Crew/USA), Yeni Ngbakoto (Metz, promu en L1 Française), Clark Nsikulu (Evian Thonon Gaillard/relégué en National France), Nii De Pauw (Guingamp/France), John Tshibumbu (Le Gazélec Ajaccio/relégué en L2 Française), Cédric Bakambu (Villareal/Espagne) et Jeremy Bokila (Eskisehirspor/Turquie), Jordan Botaka (Leeds Utd/D2 Angleterre), Jonathan Bolingi Mpangi (Mazembe).

Martin Engimo

COUPE DE LA CAF

Mazembe en phase des poules aux dépens du Stade Gabésien

Le TP Mazembe a accédé à la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Les Corbeaux de Lubumbashi ont obtenu, le 17 mai, à Gabès en Tunisie leur qualification à cette étape de la C2 continentale, aux dépens du club tunisien de Stade Gabésien. En match retour de barrage de la Coupe de la CAF, Mazembe s'est incliné face au club tunisien par un but à deux. Fouzhi a ouvert la marque pour Stade Gabésien à la 28^e minute sur penalty. Et le jeune milieu international Merveille Bope a égalisé pour les Corbeaux à la 70^e minute, avant que le club de Gabès n'ait repris l'avantage au tableau d'affichage à la 76^e minute, un deuxième but du Stade Gabésien insuffisant.

Le but inscrit par Merveille Bope Bokadi alors que Mazembe était mené par un but à zéro a pesé lourd dans la balance. Car, au match aller au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, Jonathan Bolingi avait inscrit le but de la victoire à la 90+4^e minute de jeu, juste avant le coup de sifflet final. Auteur de l'unique but du match aller, l'attaquant des Corbeaux Lushois a cependant quitté ses coéquipiers à la 76^e minute, écopant d'un carton rouge. Mazembe a donc bataillé dur pendant un peu plus d'un quart d'heure pour enfin sortir du piège Gabésien.

Éliminé en huitièmes de finale de la Ligue des champions par Wydad Athletic Club de Casablanca (2-0 à Marrakech, 1-1 à Lubumbashi), le TPM se relance ainsi en se qualifiant pour la phase des poules de la C2, s'offrant ainsi les chances de rafler un trophée après celui de la Ligue des champions en 2015.

M.E.



LANCEMENT OFFICIEL DU TRANSFERT À L'INTERNATIONAL AVEC AIRTEL MONEY

Brazzaville le 13 Mai 2016

Airtel Congo B a procédé au lancement officiel du transfert d'argent vers l'international lors d'une conférence de presse organisée à cet effet.

En 2013 déjà, Airtel avait été la première société de téléphonie mobile au Congo à introduire le « **mobile banking** » en partenariat avec la **BGFI** par le biais d'airtel money.

Une fois de plus, airtel innove en proposant le transfert d'argent à l'international avec comme destinations de départ : Le Rwanda et le Tchad.

Cette conférence de presse à été rehaussée par la présence des ambassadeurs du **Rwanda** et du **Tchad**, du représentant du ministre des Télécommunications, des représentants des communautés concernées ainsi que de nombreux autres invités.

Ainsi, Madame Kalzeube N. M. Ambassadrice du Tchad avait déclarée :

« Je suis une cliente Airtel et mon mariage avec Airtel est sans divorce... j'ai une confiance envers Airtel, je vous félicite pour vos services innovants et vous assure de tout notre soutien ».

Monsieur Habyalimana J.B Ambassadeur du Rwanda pour sa part déclarait : **«...Airtel est un partenaire fiable pour le Congo, avec ces services innovants, comme celui-ci, vous facilitez la vie des ressortissants Rwandais vivant au Congo. Nous mettons notre confiance en vous et nous vous présentons nos félicitations ».**

Ayant comme mission de connecter l'Afrique au monde, Airtel Congo, par le biais d'Airtel money, renforce encore plus les liens que le Congo entretient avec le Rwanda et le Tchad et bientôt, ceux de toute l'Afrique.

C'est ainsi que le Directeur Général de **Airtel Congo**, Monsieur **Gérard LOKOSSOU**, a donné rendez-vous à ses convives pour le lancement des futures destinations prochainement.

Airtel, le réseau des smartphones.



LES OFFICIELS PRÉSENTS AU LANCEMENT



UNE VUE DE L'ASSISTANCE



LE DG DE AIRTEL LORS DE SON MOT D'OUVERTURE



PHOTO DE FAMILLE DES OFFICIELS

ALIMENTATION ET SANTÉ

La bonne utilisation d'un bain de friture

Qu'appelle-t-on bain de friture ?

Le bain de friture est constitué par un corps gras chauffé dans lequel on plonge l'aliment à cuire. Cela peut être une matière grasse fluide ou solidifiée à température ordinaire, d'origine animale ou végétale. Ce mode de cuisson existe depuis environ 6.000 ans et était connu des Grecs et des Latins.

Qu'est-ce qui définit le choix du corps gras comme bain de friture ?

Le choix du corps gras utilisé pour une friture est très important car tous ne résistent pas de la même façon à la chaleur. Leur résistance est fortement liée à leur composition qui détermine deux caractéristiques : la température critique et la stabilité à l'oxydation.

La température critique est aussi appelée le « point de fumée », elle correspond à la température à laquelle les corps gras commencent à se dégrader et à dégager de la fumée. Par exemple, la température critique des huiles d'arachide, de tournesol et d'olive se situe à 210° C tandis que celle de la « végétaline » (huile de coprah) n'est qu'à 180° C. On sait que pour réussir une friture, on n'a pas besoin de dépasser 180° C. Cependant dans la pratique cette température est presque toujours dépassée, c'est pourquoi le beurre, avec sa température critique d'à peine 130° C, ne peut être utilisé pour un bain de friture.

La stabilité à l'oxydation, l'autre caractéristique déterminant le choix d'un bain de friture, est liée à deux autres facteurs qui sont la résistance du corps gras à la chaleur prolongée et répétée et le rancissement.

En effet, l'altération d'un corps gras est accélérée par la lumière et surtout la chaleur, et sa stabilité à l'oxydation dépend de son degré d'insaturation. Plus il contient d'acides gras insaturés, moins le corps gras sera stable. C'est ce qui explique que les corps gras composés en majorité d'acides gras saturés ont une stabilité à la chaleur et donc au chauffage répété exigé par les fritures, même si ce ne sont pas les meilleurs du point de vue nutritionnel.

Quelles sont les conditions à réunir pour réussir une bonne friture ?

Dans la pratique, plusieurs conditions devraient être réunies pour réussir une bonne friture. Afin de minimiser les effets néfastes sur la santé, il est important de respecter les étapes suivantes :

- éviter la surchauffe et sécher le plus possible les aliments pour éviter l'introduction d'eau ;
- choisir le corps gras à une température inférieure à 200° C car toutes les huiles se prêtent en principe aux bains de friture à l'exception de celles que la législation réserve pour l'assaisonnement car riches en acides gras polyinsaturés (huiles de noix, de colza, de tournesol) ;
- limiter le temps de chauffage car au fur et à mesure des chauffages successifs des espèces chimiques se forment et s'accumulent dans le bain de friture ;
- éliminer les déchets d'aliments après chaque utilisation par filtration ;
- conserver le bain de friture à l'abri de la lumière et de la chaleur après chaque utilisation ;
- renouveler entièrement le bain de friture après huit à dix utilisations.

En conclusion, on peut dire que le danger des produits frits (beignets, frites, poulets, poissons, bananes plantain...) devenus « toxiques » à cause de la non-observation de ces règles est réel. De plus, la friture peut s'avérer lourde, difficile à digérer surtout pour un organisme non habitué. La solution pourrait être un choix judicieux de bain de friture, et l'utilisation d'un appareil électrique qui régule la température de chauffage afin d'éviter ou, à tout le moins, de limiter la formation des produits toxiques et cancérigènes.

Par Ange Koukou, président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (Apiac)

FIEF

Lancement officiel de la 5^e édition à Loandjili

La 5^e édition du Festival international d'expression féminine (FIEF) a été lancée, le 13 mai, à l'Espace culturel Yaro de Loandjili, dans le 4^e arrondissement de Pointe-Noire, en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de la ville océane, des amoureux de la culture et des élèves.

Pierre-Claver Mabilia, directeur de l'Espace culturel Yaro, dans son mot de bienvenue s'est félicité de la cordiale collaboration qu'entretient sa structure avec le festival depuis des longues dates, une complicité qui permis, a-t-il ajouté, d'abriter la présente édition en ces lieux. En présentant le festival, Germaine Ololo, coordonnatrice du FIEF et présidente de la compagnie Issima, a dit : « Le programme du FIEF qui devient de plus en plus importante, édition après édition, va pour cette 5^e édition s'ouvrir davantage sur l'international. C'est ainsi que le FIEF 2016 va accueillir des artistes en provenance du Maroc, du Gabon, du Mali, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, et de la France. Cette programmation se fait dans la stricte ri-

gueur et dans le souci permanent de répondre à vos besoins et à celui du public de plus en plus nombreux et exigeant ».

Aussi la coordonnatrice du FIEF n'a-t-elle pas manqué de louer l'action qu'entreprend le Réseau panafricain des acteurs culturels Arterial Network en général et le Chapitre national Arterial Network Congo en particulier dans la promotion culturelle et artistique au Congo. Ses nombreuses actions et initiatives, a-t-elle poursuivi, corroborent à la fédération des énergies des artistes en vue de l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie avant de lancer un vibrant appel de soutien et d'accompagnement permanent des institutions tant étatiques que privées dans les activités culturelles pour une meilleure visibilité de la culture congolaise. Plusieurs artistes et groupes se sont succédé sur le podium pour prêter après la série des discours. Tchifumb, Classe mannequin, les comédiens, humoristes, etc. ont égayé le public. La 5^e édition du FIEF prend fin le 3 juillet.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ PUBLIQUE

Jacqueline Lydia Mikolo en visite de travail dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a effectué le 16 mai une mission de travail dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Un séjour de travail ponctué par une réunion avec les responsables sanitaires après la visite des hôpitaux généraux en construction dans ces deux départements.



La ministre en réunion avec les responsables sanitaires

L'objectif de la mission était, entre autres, de s'imprégner des conditions de travail à la direction départementale de la Santé, dans les différents centres hospitaliers, de s'assurer si les soins dont bénéficient les populations sont à la hauteur de leurs attentes et d'évaluer les travaux de construction des hôpitaux généraux dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. La ministre de la Santé et de la Population a donc suivi la présentation de la situation sanitaire dans le département de Pointe-Noire et du Kouilou. Ce qui lui a permis de comprendre les difficultés auxquelles sont confrontées les structures sanitaires sous tutelle.

Les problèmes d'acquisition de médicaments de tous les programmes de gratuité et du manque de médicaments d'urgence, l'effectif pléthorique de médecins dans certains centres de santé et également le manque de lits ont été répertoriés comme écueils au bon fonctionnement des structures sanitaires. À l'hôpital de base de Tié-Tié, par exemple, les services de pédiatrie enregistrent quatre à cinq enfants par lit. À cela s'ajoute la réapparition de la malnutrition dans le pays. L'hôpital général Adolphe-Sicé a, par exemple, enregistré

45 entrants contre 23 décès.

À côté de ce triste constat, la ministre de la Santé et de la Population a relevé quelques notes positives avec la motivation du personnel de santé qui, en dépit des conditions de travail peu évidentes, essaie d'améliorer au quotidien les soins de patients. Pour ce faire, Jacqueline Lydia Mikolo a demandé aux responsables sanitaires de traiter dans l'urgence les questions qui minent le système de santé dans ces départements. « Nos hôpitaux sont le miroir de la santé publique, si nous n'améliorons pas les conditions dans lesquelles les populations sont accueillies dans nos hôpitaux, nous n'aurions rien fait », a-t-elle dit.

La mission de travail a permis à Jacqueline Lydia Mikolo de s'assurer si la population avait un accès à moindre coût aux soins de santé et, surtout, de présenter les dix axes prioritaires du plan stratégique 2016 du ministère de la Santé et de la Population au personnel de santé évoluant dans ces départements, à savoir l'opérationnalisation, suivi et évaluation des travaux de construction des hôpitaux, la gestion des épidémies, des endémies et des catastrophes, la réorganisation des politiques de gratuité, des projets et programmes, la gestion des médicaments réactifs et consommables de soins (MRC), la promotion de la santé de la mère et de l'enfant, la valorisation du district sanitaire, l'amélioration de l'offre de soins et services dans les hôpitaux, la redynamisation des activités de coopération, de partenariat et du secteur libéral, la gestion des établissements publics administratifs et sanitaires et enfin la gouvernance ministérielle.

La ministre de la Santé et de la Population a, ensuite, visité les travaux de construction de l'hôpital général de Pointe-Noire et du Kouilou où les travaux ont déjà atteint un niveau satisfaisant, avant d'inspecter les conditions de travail à l'hôpital de base de Tié-Tié. Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire et Fidele Dimou, préfet du Kouilou, Jean-Pierre Michel Dzondault et Ernest Nguita, respectivement directeur départemental de Pointe-Noire et du Kouilou, ont également pris part à cette mission de travail

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES VAINQUEURS DE COUPE DE HANDBALL

Caïman améliore le classement masculin, Asel régresse en dames

Les représentants congolais à la 32^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de Coupe de handball, qui s'est jouée du 5 au 14 mai à Laâyoune au Maroc, sont rentrés au pays avec une légère amélioration du classement masculin par Caïman et une régression de deux marches par Asel chez les dames.

Alors que la 32^e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe s'est achevée avec la victoire de Primero de Agosto d'Angola en dames et Zamalek du Caire chez les messieurs, Caïman et Asel deux représentants congolais à cette compétition, n'ont pas fait mouche au Maroc. Éliminés tous les deux en quart de finale, Caïman (hommes) s'est classé 7^e et Asel (dames) 5^e. En version masculine, Caïman a légèrement amélioré le classement des équipes congolaises en gagnant une marche alors que chez les dames, Asel a fait perdre deux marches au classement général à l'issue de la compétition.

En effet, lors de la précédente édition organisée au Gabon, les clubs congolais, Diables noirs et Inter, étaient respectivement 8^e et 9^e, tandis que chez les dames

Abo sport avait remporté la médaille de bronze. Soulignons qu'en finale féminine, Primero a conservé son titre en s'imposant face à TKC du Cameroun, 40-16, et Zamalek du Caire a détrôné l'Espérance de Tunis, 26-25, en hommes.

Classement général

Dames

- 1- Pimero de Agosto (ANG)
- 2- TKC Yaoundé (CMR)
- 3- Progresso (ANG)
- 4- FAP (CMR)
- 5- ASEL (CGO)
- 6- Africa Sport (CIV)
- 7- Ascum (MAR)
- 8- Mikichi (COD)

Hommes

- 1- Zamalek (EGY)
- 2- Esperance de Tunis (TUN)
- 3- AS Hammamet (TUN)
- 4- Helopolis (EGY)
- 5- Widad Smara (MAR)
- 6- Stade Manddji (GAB)
- 7- Caïman (CGO)
- 8- FAP (CMR)
- 9- Phoenix (GAB)
- 10- J.S.K (COD)
- 11- Éclair (CMR)

Charlem Léa Legnoki

DIABLES NOIRS

La coordination des supporters a un nouveau bureau

C'est à l'issue d'une assemblée générale tenue le week-end dernier à Brazzaville que les nouveaux membres de la structure ont été intronisés.

La coordination des supporters du club multidisciplinaire Diables noirs est désormais dirigée par Alexandre Babingui. Il est respectivement secondé par Jean Pierre Massamba et Dominique Mayetela (1er et 2ème vice-président). La troisième vice-présidence est assurée par Eddy Bara tandis que Gervais Oula assume les fonctions de secrétaire général dont Ernest Ntadissi est l'adjoint. Par ailleurs, Edouard Mboumba est le trésorier général secondé par Mesmin Nzalamou. Chaque membre de ce bureau représente un sous-comité de soutien. L'actuelle coordination des supporters n'a pas été mise en



Les membres du bureau de coordination des supporters de Diables noirs. Crédit photo Adiac

place à l'issue d'un vote. C'est plutôt sur proposition que l'assemblée a approuvée avant que les huit membres ne soient intronisés.

A en croire le président de la-

dite coordination, les supporters constituent le maillon fort de Diables noirs. Ils souhaitent que ceux-ci se mobilisent derrière leur équipe non seulement au football mais aussi dans

d'autres disciplines de sorte à pousser le club à relever les défis qui pointent à l'horizon. Les diabolotins envisagent, entre autres, de remonter la pente lors de la phase retour du cham-

pinat national pour décrocher une qualification en compétition africaine. Alexandre Babingui a également attiré l'attention des supporters qui sont de plus en plus critique vis-à-vis des joueurs, entraîneurs et dirigeants mais qui ne cotisent pas pour la vie du club de changer leur façon de faire. Tout le monde selon lui doit mettre la main à la pâte.

A l'endroit du président du club multidisciplinaire Diables noirs, les membres de cette coordination n'ont pas manqué à dire. « Nous saluons les efforts que le président du club multidisciplinaire Diables noirs, Hugues Ngouélondélé, ne cessent de faire », a déclaré Gervais Oula, secrétaire général de la coordination donnant lecture d'une motion de soutien à l'endroit de celui-ci.

Rominique Nerplat Makaya

ELIMINATOIRES CAN U-20

Les Diables rouges affrontent les Etalons à Ouagadougou ce samedi

23 Diables rouges des moins de 20 ans ont quitté Brazzaville le 18 mai pour Ouagadougou en vue d'affronter les Etalons juniors de Burkina Faso. Ce match qui se disputera le 21 mai compte pour la manche aller du 2^e tour des éliminatoires de la 20^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, Zambie 2017.

Essentiellement composée des joueurs évoluant au pays, l'équipe congolaise a été néanmoins renforcée par l'arrivée de deux anciens sociétaires du Centre d'études et sport la Dji-

du Congo a terminé la manche aller du championnat en tête du classement de buteurs. Il a inscrit 17 buts en 19 matches et affiche une forme impressionnante.

Il sera appuyé en attaque par Euloge Eddy Ismaël Ankobo, le joueur de l'AS Kimbonguila de Kinkala (meilleur buteur de l'ASK avec 5 réalisations). Dans ce secteur l'on note également la présence des joueurs expérimentés comme Deldy Goyi, le héros, il y a deux ans, de la qualification des Diables rouges

le regard du staff peut s'en remettre au talent de Merveil Ndockyt. Il a inscrit cette saison trois buts avec l'AC Léopards. Celui qu'il avait inscrit contre les Diables noirs avait confirmé son talent de buteur. Au milieu du terrain, il retrouve son complice des Jeux africains, Durel Avounou. L'expérience de Fred Duval Ngoma (2 buts avec l'ASP) n'est pas à négliger. La liste des 23 joueurs Diables rouges juniors

Gardiens : Perrauld Ndinga (Patronage), Nkounkou-Niamas (V.Club Mokanda) et Joe Ombandza (FC Kondzo).

Défenseurs : Zabrown Imouélé Ngampio (Jeunesse sportive de Talangai/JST); Guy Danga Bossina (Jeunesse sportive de Poto-Poto/JSP), Dorvel Dibekou (Etoile du Congo); Niva Baudry Ekoma (Inter Club); Baron Kibamba (AS Cheminots); Gomez Loembet (JST).

Milieux : Clary Bopossa (JSP); Durel Avounou (SM Caen); Faites-Prévu Kaya-Makosso (C.N.F.F); Merveil Valthi Streeker Ndockyt (AC Léopards de Dolisie); Fred Duval Ngoma (Association sportive Ponténégrine/ASP); Junior Ngoma Ndzaou (Etoile du Congo); Jean Rosis Okoumou Opimbat (C.N.F.F) et Glide Gerdan Otonga (ASP).

Attaquants : Lonrève Saïra Issambet Gassama (Etoile du Congo) Deldy Muriel Goyi (AC Léopards de Dolisie); Euloge Eddy Ismaël Ankobo (AS Kimbonguila); Ulitch Ikama Oba (ASP), Exaucé Ngassaki (SM Caen) et Jaures Ngombé (Etoile du Congo).

James Golden Eloué



Les Diables rouges juniors à l'entraînement (Photo Adiac)

ri évoluant à Caen en France. Il s'agit de Durel Bel Daniel Avounou très régulier chez les Diables rouges A et de Exaucé Ngassaki. Dans la recherche d'un bon résultat à l'extérieur, le staff technique comptera notamment sur le réalisme de Lonrève Saïra Issambet Gassama. Le fer de lance de l'Etoile

juniors à la dernière phase finale de la CAN du Sénégal. Mais l'on déplore toutefois, la non convocation de l'attaquant de la Jeunesse sportive de Poto-Poto, Guy Carel Mbenza qui figure parmi les six meilleurs buteurs du championnat national avec huit buts.

En cas de panne d'efficacité,

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE VOLLEYBALL

Inter club entre par la petite porte



Une rencontres de la 4^e journée du championnat. Crédit Adiac

Les volleyeuses de l'Inter club sont entrées en compétition en s'inclinant 1 set à 3 devant Kinda Odzoho. Une contre-performance qui les oblige à rectifier le tir lors des prochaines rencontres.

Après s'être inclinées devant Kinda Odzoho, les dames de l'Inter club devraient relever la tête, le samedi 21 face à la même équipe pour une deuxième confrontation tel que le prévoit le calendrier de la compétition. Puis le dimanche 22, les volleyeuses de l'Inter seront aux prises avec la DGSP, une équipe à ne pas prendre à la légère...

D'autres rencontres...

Chez les cadets, pour le compte de la 3^e journée, Renaissance de Mpila a pris le dessus sur la DGSP (2 sets à 0). La DGSP2, cependant, s'est imposée face à Espoir sur le même score par forfait du fait que l'effectif de l'équipe vaincue n'était pas complet. En juniors hommes, par ailleurs, la DGSP a battu Espoir (3 sets 2), dans un match serré où tout s'est joué au tie-break. Les seniors hommes de la DGSP ont fait autant avec un peu plus de facilité puisqu'ils sont venus à bout de l'équipe Espoir (3 sets à 0).

La 4^e journée a été marquée par le bras de fer entre Kinda Odzoho et la DGSP en version seniors

hommes et dames. En version féminine, Kinda Odzoho a pris le dessus sur les dames de la DGSP (3 sets 1). La réalité n'a pas été la même chez les hommes. Dans cette version, les volleyeurs de la DGSP ont vengé leurs dames vaincues en s'imposant devant Kinda Odzoho (3 sets à 2). Le score prouve bien que le match n'a pas été facile pour l'équipe victorieuse d'autant plus que dans le temps réglementaire les deux formations étaient à égalité. C'est finalement au tie-break que la DGSP a réussi à clouer son adversaire. Chez les juniors hommes, Espoir s'est incliné devant la DGSP (2 sets à 3) tandis que chez les cadets, Renaissance a pris le dessus Espoir (2 sets à 1) et la DGSP2 a battu la DGSP1 (2 sets à 0). Le président de la ligue départementale de Brazzaville, André Balenvouka, se dit satisfait de la qualité des rencontres qui, selon lui, prouve que le niveau technique des athlètes est bon. Il a par ailleurs reconnu qu'il y a encore du travail à faire c'est pourquoi il faut donner la possibilité de se perfectionner en organisant régulièrement des compétitions puisque les infrastructures sportives de qualité ne font pas défaut. Le championnat départemental, lui, n'est pas encore à sa fin, les rencontres se poursuivent.

Rominique Nerplat Makaya